

Programme des migrations internationales

Intégrer les questions migratoires dans la planification du développement

Robert E. B. Lucas

Copyright © Organisation internationale du Travail 2009

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

ISBN 978-92-2-221749-6 (impression)
ISBN 978-92-2-221750-2 (.pdf)

Première édition 2009

Données répertoriées dans le catalogue de publications du BIT:

Lucas, Robert

Intégrer les questions migratoires dans la planification du développement / Robert Lucas; Bureau international du Travail – Genève, BIT, 2008
43 p.

© Bureau international du Travail

migrations / planification nationale / pays en développement

14.09.1

Intégrer les questions migratoires dans la planification du développement / Robert Lucas; Bureau international du Travail – Genève, BIT, 2008
43 p.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du Travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par email: pubvente@ilo.org ou par notre site web: www.ilo.org/pblns

Imprimé par le Bureau international du Travail, Genève, Suisse

Table des matières

Préface	iv
Introduction	vi
I. Instruments de politique	1
Instruments internationaux	1
Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement	2
Rapports sur l'état d'avancement des Objectifs du Millénaire pour le Développement.....	3
Programmes par pays de promotion du travail décent	3
Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté	4
Instruments régionaux et bilatéraux	4
Possibilités futures d'un ciblage par pays	5
II. Émigration, migrations de retour, immigration et migrations internes : définir les principaux enjeux ..	11
L'émigration.....	11
Les migrations de retour.....	14
L'immigration	15
Les migrations internes	17
Synthèse	18
III. Expériences nationales	19
Le Lesotho.....	19
La République de Moldavie	20
Le Népal	21
Le Pakistan	22
IV. Contraintes de mise en œuvre	25
V. Conséquences	27
Annexes	29
Bibliographie	35
Cahiers des migrations internationales.....	37
Perspectives sur les migrations du travail.....	45

Préface

Les migrations internationales de main d'œuvre et leurs liens avec le développement ont occupé une large place dans l'agenda politique mondial au cours des dernières années. La Résolution concernant une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée, adoptée par la 92^e session de la Conférence internationale du Travail en juin 2004, recommandait: «La promotion de politiques propres à exploiter au mieux la contribution des migrations au développement est un autre élément essentiel d'une politique globale visant à traiter la question des migrations dans son ensemble.» Plusieurs initiatives internationales, notamment la Commission mondiale sur les migrations internationales, le Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement et le Forum mondial sur la migration et le développement, ont appelé à prendre en compte les questions migratoires dans les plans nationaux de développement. Pour sa part, le Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre préconise, dans sa ligne directrice 15.1, «d'intégrer pleinement les migrations de main-d'œuvre à la politique nationale en matière d'emploi, de marché du travail et de développement». Alors que de nombreux travaux ont été consacrés aux liens entre migrations et développement, notamment aux envois de fonds, les études portant sur la façon dont les questions migratoires peuvent être intégrées à la planification du développement sont plus rares. Le présent rapport, élaboré par le professeur Robert Lucas, se penche sur cet aspect important du lien entre migrations et développement.

L'analyse de cette thématique amène l'auteur à poser trois questions: Qu'implique la prise en compte des questions migratoires dans les stratégies de planification du développement? De quels instruments de politique dispose-t-on pour ouvrir la voie vers une telle initiative? Et quels sont les principaux enjeux à prendre en considération? C'est dans cette perspective que le professeur Lucas a passé en revue des documents clés en matière de stratégies et politiques de développement, élaborés par des gouvernements avec l'aide de partenaires internationaux comme l'OIT, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les Équipes de pays des Nations Unies. Il s'agit de Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, de Programmes par pays de promotion du travail décent, de Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et de rapports sur l'état d'avancement des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le professeur Lucas met en évidence trois éléments importants pour une prise en compte effective des questions migratoires dans la planification du développement: l'adoption d'une approche intégrée, une coordination effective entre les différents ministères et organismes publics en charge des migrations et la promotion d'une coopération aux niveaux international et régional. Il juge également important d'impliquer les institutions internationales afin de pallier le manque de capacité technique des acteurs nationaux pour la gestion des interactions entre migrations et développement.

Ce rapport fait partie de la série des documents de travail l'OIT, *Cahiers des Migrations Internationales*, dont le but est de diffuser les résultats des recherches portant sur des questions d'actualité susceptibles d'intéresser les responsables politiques, les administrations nationales, les partenaires sociaux, la société civile, les médias et la communauté des chercheurs. Nous espérons que ce rapport permettra aux mandants de mieux appréhender les conséquences des processus de migration de main-d'œuvre sur le développement et leur fournira les outils nécessaires à la conception et à la mise en œuvre de politiques et de programmes destinés à optimiser les bienfaits des migrations pour le développement.

Ce rapport a été élaboré dans le cadre du projet de l'OIT en faveur d'une action effective pour les politiques et pratiques en matière de migration de main-d'œuvre (*Effective Action for Labour Migration Policies and Practice*), qui bénéficie du soutien du Département pour le Développement international du Royaume-Uni (UK-DFID).

Ibrahim Awad
Directeur
Programme des migrations internationales

Introduction

La question des migrations au regard du développement a été l'une des priorités de l'agenda politique mondial au cours des dernières années. Dans le cadre de missions d'évaluation de la situation, un certain nombre de nouvelles initiatives mondiales ont recommandé une plus grande inclusion des questions migratoires dans les processus de planification et de définition des stratégies de développement. Citons, par exemple:¹

Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies pour le Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, tenu en 2006, indique: «*On doit constituer les capacités voulues et promouvoir la recherche visant à évaluer les politiques publiques menées dans les pays d'origine et de destination et à faciliter la prise en compte de considérations ayant trait aux migrations dans les cadres de développement stratégiques.*»²

La Commission mondiale sur les migrations internationales s'est précisément référée à cette approche dans le deuxième de ses six principes d'action: «*Le rôle des migrants dans la promotion du développement et dans la lutte contre la pauvreté dans leur pays d'origine, ainsi que leur contribution à la prospérité du pays de destination, devrait être reconnu et renforcé. Dans les pays en développement et dans les pays développés, les migrations internationales devraient devenir une partie intégrante des stratégies de croissance économique nationales, régionales et globales.*»³

Un certain nombre de bailleurs de fonds internationaux et d'organisations régionales se sont par ailleurs engagés à promouvoir l'intégration des questions migratoires dans la planification et la programmation du développement.

Selon le document d'orientation sur les migrations du Département pour le Développement international du Royaume-Uni (UK-DFID), «le DFID s'associera aux gouvernements partenaires, aux bailleurs de fonds et aux organisations de la société civile, notamment les syndicats, pour encourager la prise en compte des questions migratoires dans les plans impulsés par les pays en faveur de la réduction de la pauvreté et du développement.»⁴

Pour sa part, le Cadre stratégique pour une politique de migration pour l'Afrique encourage «les Etats membres de l'UA à intégrer la migration et le développement *dans les plans nationaux, notamment dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DRSP).*»⁵

Mais qu'implique le fait d'intégrer les questions migratoires dans les stratégies de planification du développement? De quels instruments de politique dispose-t-on pour ouvrir la

¹. Voir également le rapport de la Banque mondiale «Perspectives pour l'économie mondiale 2006» et le document adopté en 2004 par l'Organisation internationale du Travail «Cadre multilatéral pour les migrations de main-d'œuvre».

². *Migrations internationales et développement: Rapport du Secrétaire général*, 18 mai 2006, (p.21) <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N06/353/55/PDF/N0635355.pdf?OpenElement>

³. Commission mondiale sur les migrations internationales. *Les migrations dans un monde interconnecté: Résumé des principes d'action proposés* (p.2)

<http://www.gcim.org/attachements/GCIM%20Summary%20proposals%20French.pdf>

⁴. *Moving out of Poverty: Making Migration Work Better for Poor People*. DFID, mars 2007, (p.12) <http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/migration-policy.pdf>

⁵. *Cadre stratégique pour une politique de migration pour l'Afrique*. Union africaine, Conseil exécutif, neuvième session ordinaire, Banjul, Gambie, 25-29 juin 2006 (p.30)

<http://www.africa-union.org/root/ua/Conferences/2007/avril/SA/16-21%20avr/Cadre%20strat%C3%A9gique%20Migration.doc>

voie vers une telle initiative? Et quels sont les principaux enjeux à prendre en considération? Le présent rapport a pour objectif d'apporter des réponses à ces questions.

Ce rapport est constitué de cinq parties principales. La première partie examine quelques-uns des principaux instruments susceptibles d'ouvrir la voie vers l'intégration des questions migratoires dans la planification du développement, notamment leur portée actuelle et leur contenu migratoire. La deuxième partie établit un cadre conceptuel en décrivant les aspects les plus importants du rôle que les migrations pourraient jouer dans l'élaboration des stratégies de développement et en relevant les lacunes les plus graves dans nos connaissances sur ces questions. La troisième partie présente les expériences de quelques pays sélectionnés, dans lesquelles les questions migratoires apparaissent importantes, afin de déterminer comment celles-ci sont actuellement prises en compte dans leur processus de planification. La quatrième partie met en évidence quelques-unes des contraintes réalistes pesant sur la mise en œuvre d'une intégration des questions migratoires et des stratégies de développement dans la planification nationale, tandis que la cinquième partie conclut en s'efforçant de tirer les principales leçons de cet exercice en vue d'initiatives futures.

I. Instruments de politique

Dans les économies dirigées soumises à une planification centralisée, les migrations internationales comme les migrations internes ont fait l'objet de tentatives de contrôle étatique dans le but d'atteindre les objectifs en terme de planification du développement et de maintenir une hégémonie politique. À présent, la plupart de ces Etats se bornent par contre à essayer de contrôler l'immigration par le biais de directives, mais ne règlementent pratiquement pas l'émigration, les déplacements internes, ni les migrations de retour. Dans la majorité des pays, la planification économique a aussi une valeur principalement indicative et est orientée vers la stabilisation macroéconomique, la promotion de la croissance et la réalisation d'au moins une partie des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Cela ne veut pas dire pour autant que les migrations ne soient pas étroitement liées à la poursuite de ces objectifs. Le phénomène migratoire, sous quelque forme qu'il se manifeste, est déterminé par la situation économique nationale et les politiques gouvernementales, mais l'efficacité de ces politiques peut aussi être altérée par l'incidence des migrations.

La plupart des Etats, en particulier dans les pays en développement, élaborent un document de planification, sous une forme ou une autre. Depuis l'effondrement de nombreux systèmes de planification centralisée, ces documents ont en principe pour objet de dresser un bilan de l'économie nationale, d'énoncer les principaux objectifs économiques, de décrire les différentes mesures politiques ciblant ces objectifs et, dans certains cas, de présenter le budget y afférent. Rares sont pourtant les documents nationaux de planification qui accordent une grande importance au rôle des migrations. Il est indéniable que les Etats pourraient en faire davantage pour reconnaître l'importance des migrations, sous leurs diverses formes, aux fins de la réalisation des objectifs nationaux.

Instruments internationaux

Compte tenu de ces carences au plan national, les organisations internationales disposent d'un espace considérable pour montrer ce qui peut être réalisé dans ce domaine. Un certain nombre de documents de stratégie pour le développement destinés à des pays spécifiques sont actuellement élaborés par des organisations internationales, en consultation avec les Etats concernés. Il s'agit notamment des documents suivants: les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), qui servent de base à l'assistance fournie par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international; les Programmes par pays de promotion du travail décent de l'Organisation internationale du Travail (PPTD); les rapports de résultats des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD); et les rapports sur l'état d'avancement des Objectifs du Millénaire pour le développement (REA_OMD), élaborés par les Equipes de pays des Nations Unies (voir carte 1 en annexe: Pays actuellement couverts par les rapports existants sur les résultats des PNUAD et l'état d'avancement des OMD). Chacun de ces documents intègre de différentes façons les huit Objectifs du Millénaire pour le développement, qui consistent à:

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Préserver l'environnement
8. Mettre en place un partenariat pour le développement

Les liens les plus directs entre migrations et OMD se situent sans doute autour des objectifs de réduction de la pauvreté et de mise en place de partenariats pour le développement,

bien que les objectifs liés à l'éducation et à l'égalité des sexes recouvrent certainement une grande partie des interactions migrations-envois de fonds et que les processus migratoires aient aussi un impact dans les domaines de la santé et de l'environnement. L'importance accordée aux différents OMD varie considérablement d'une institution à l'autre, mais aucun des documents de stratégie par pays ne prend systématiquement en compte de façon significative le rôle des migrations. Il est possible que le traitement des questions migratoires occupe une place plus importante selon l'objectif des rapports en cours d'élaboration et les capacités du personnel chargé de les préparer.

Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

Le site web du Groupe des Nations Unies pour le développement présente la liste des rapports de résultats des PNUAD élaborés pour plus de 111 pays, situés en majorité dans le monde en développement⁶ (voir carte 1). Les Equipes de pays des Nations Unies participent à la préparation des rapports de résultats des PNUAD, qui s'articulent généralement autour de quatre Domaines stratégiques de coopération regroupant douze Domaines prioritaires liés à des institutions spécifiques:

Croissance économique et équité :

- Petites et moyennes industries (ONUDI)
- Moyens de subsistance durables (PNUD)

Développement humain, droits humains et mise en valeur des ressources humaines :

- Education (UNESCO)
- Sécurité alimentaire et nutrition (FAO)
- Travail des enfants (OIT)
- Emancipation des femmes (UNICEF)
- Santé en matière de procréation (FNUAP)
- Emancipation des peuples autochtones (OIT)
- Consolidation de la paix (PNUD/Coordonnateur résident)
- VIH/SIDA (ONUSIDA)

Environnement et développement durable :

- Industrie et environnement (ONUDI)

Gouvernance et gestion du développement :

- Gouvernance (PNUD)

D'autre part, cinq questions transversales sont soumises à examen pour chaque domaine stratégique de coopération: la protection et la promotion des droits des enfants, l'environnement, l'égalité des sexes, le renforcement des capacités et l'équité sociale.⁷ L'objectif ultime des rapports des PNUAD est de présenter un plan de travail ayant la forme d'une matrice de résultats qui décrit les activités opérationnelles du système des Nations Unies au service des priorités nationales. Ce plan de travail ne prend pas nécessairement en compte la situation

⁶ <http://www.undg.org/?P=234>

⁷ Voir compte rendu dans le rapport sur les résultats du PNUAD mis en œuvre à titre expérimental aux Philippines en 1998, p.5, <http://www.undg.org/index.cfm?P=232>

économique du pays et encore moins l'incidence des migrations. En République de Moldavie, par exemple, les envois de fonds officiels des migrants installés à l'étranger ont représenté en 2004 jusqu'à 27 pour cent du PIB.⁸ Bien que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) soit signataire du PNUAD de 2006 destiné à la République de Moldavie, le terme «transfert de fonds» n'apparaît dans ce document que dans le contexte des «transferts de fonds du budget de l'Etat». Une telle omission est en partie due au fait que l'analyse de la situation économique du pays concerné doit en principe s'effectuer en amont, dans le cadre des Bilans communs de pays. Or le rapport sur le Bilan commun de pays réalisé pour la République de Moldavie en 2000 ne porte aucune mention des envois de fonds des migrants, alors que ce pays dépend totalement de ces transferts d'argent.

Rapports sur l'état d'avancement des Objectifs du Millénaire pour le Développement

En règle générale, les rapports sur l'état d'avancement des Objectifs du Millénaire pour le Développement sont préparés par les Equipes de pays des Nations Unies. Ils englobent encore davantage de pays que les rapports des PNUAD, y compris certains pays membres de l'UE (voir carte 1). Ces rapports constituent des comptes rendus assez sommaires des progrès accomplis dans chaque pays vers la réalisation des huit OMD. Certains rapports nationaux sur l'état d'avancement des OMD abordent la question des migrations en soulignant les difficultés liées à la gestion d'importants mouvements de population. De la même façon, les rapports intérimaires de l'Equipe spéciale du Projet du Millénaire font occasionnellement référence aux questions migratoires. Ainsi, son rapport sur le commerce et le développement s'intéresse tout naturellement au mode 4 de l'Accord général sur le commerce des services, tandis que plusieurs rapports sur les objectifs en matière de santé font état de l'impact de l'émigration des personnels de santé.⁹

Programmes par pays de promotion du travail décent

Les questions relatives au monde du travail sont abordées de façon beaucoup plus spécifique dans les Programmes par pays de promotion du travail décent de l'Organisation internationale du Travail (PPTD), qui «...ont pour vocation de promouvoir le travail décent comme élément essentiel des stratégies nationales de développement.»¹⁰ Les rapports des PPTD sont spécialement conçus pour «...brosser le tableau de la situation et identifier les priorités et les partenaires, définir les réalisations attendues et élaborer un plan d'exécution» (BIT, 2005: v). Ces documents, très succincts, commencent généralement par dresser un bilan de la situation économique du pays avant d'exposer les priorités spécifiques en matière de travail décent. Celles-ci varient d'un pays à l'autre, même si des éléments spécifiques ayant trait à la législation du travail et à la protection sociale figurent dans la plupart des rapports. La question des migrations de main d'œuvre est abordée beaucoup plus fréquemment dans les rapports des PPTD que dans ceux portant sur les résultats des PNUAD ou sur l'avancement des OMD. Des PPTD ont été formellement adoptés dans 23 pays, principalement en Europe et en Asie centrale (voir carte 2), et sont en phase de préparation dans 26 autres pays. Etant donné que les PPTD sont censés traiter trois ou quatre questions au maximum, il arrive souvent que les migrations ne soient pas retenues comme thème essentiel. La question des migrations de main-d'œuvre est néanmoins mentionnée dans 31 des 49 PPTD déjà adoptés ou en phase de préparation et elle figure comme domaine d'action prioritaire dans quinze d'entre eux.

⁸. ONU (2006)

⁹. Usher (2005)

¹⁰. <http://www.ilo.org/public/english/bureau/program/dwcp/countries/index.htm>

Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté

Dans la mesure où la réduction de la pauvreté constitue l'un des liens les plus étroits entre migrations et OMD, le dispositif des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), mis en place à la fin de 1999, semblerait être un vecteur naturel pour l'intégration des questions migratoires dans les stratégies de développement. Il est évident que la composante économique est bien plus importante dans les DSRP que dans les PNUAD ou les rapports sur les OMD. Les DSRP «décrivent les politiques et les programmes macro-économiques, structurels et sociaux qu'un pays mettra en œuvre pour promouvoir la croissance et réduire la pauvreté; ils exposent aussi les besoins de financement extérieur et les sources de financement connexes.»¹¹ Tous les DSRP comportent une évaluation de la pauvreté dans le pays (qui établit une distinction entre population urbaine et population rurale), une analyse des politiques macroéconomiques et commerciales, un rapport sur le développement humain (protection sociale, santé, nutrition et population, éducation) et une définition du rôle du secteur privé et des infrastructures. L'environnement et l'égalité des sexes y sont abordés comme des questions transversales.¹² La question des migrations est toutefois traitée de façon très marginale dans les DSRP. «Une étude récente portant sur 48 documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté indique que 21 d'entre eux ne font aucune référence au phénomène migratoire, tandis que neuf autres le mentionnent en tant qu'une des causes de l'exode des compétences.» (Département pour le Développement international du Royaume-Uni (UK-DFID), 2004:73). Dans la version finale du DSRP élaboré pour le Mali en 2002, par exemple, le terme «envoi de fonds» ne figure que dans les tableaux statistiques et le mot «migrations» apparaît cinq fois, mais seulement une fois en référence à l'impact des migrations internationales sur les moyens de subsistance de la population. Or la diaspora malienne représente près de 12 pour cent de la population nationale (Winters *et al.*, 2007). Des DSRP sont actuellement disponibles, en version finale ou provisoire, pour environ 65 pays (voir carte 2), mais cette couverture est loin d'être suffisante. Les DSRP ne couvrent en effet qu'un petit nombre de pays d'Amérique du Sud, d'Afrique australe et d'Afrique du Nord. Par ailleurs, aucun DSRP n'a été produit pour de grands pays comme le Brésil, la Chine ou l'Inde. (Voir carte 2 en annexe: Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et Programmes par pays de promotion du travail décent)

Instruments régionaux et bilatéraux

Au-delà de ces efforts au plan international, certains instruments régionaux et bilatéraux pourraient également jouer un rôle en faveur d'un traitement différent des questions migratoires. Un certain nombre d'accords commerciaux régionaux à caractère préférentiel, tels que l'Union européenne ou l'Accord de libre-échange nord-américain, comportent déjà des dispositions importantes en matière de flux migratoires bidirectionnels de la main d'œuvre. De façon générale, il est toutefois probable que les diverses organisations intergouvernementales de coopération économique régionale, comme la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC),

¹¹ <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTPRS/0..menuPK:384207~pagePK:149018~piPK:149093~theSitePK:384201.00.html>

¹² Dans une étude sur le dispositif des DSRP, le BIT (2002:2-3) signale toutefois certaines lacunes: «L'emploi, et plus précisément le fonctionnement des institutions du marché du travail, est généralement abordé de façon inadéquate. Les DSRP évoquent la question de l'égalité des genres de façon irrégulière et n'accordent pas la place qu'il se doit à la protection sociale. De plus, ils se penchent rarement sur la conception des politiques requises en matière d'emploi et de relations professionnelles pour attirer, retenir et former en nombre suffisant les personnes qui devront fournir la quantité et la qualité de services nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté au plan national... Mais le principal problème que posent les DSRP en tant que documents est qu'ils n'établissent pas clairement le lien entre les actions et les stratégies proposées et les résultats attendus en matière de réduction de la pauvreté.»

parviennent plus facilement à intégrer le rôle des migrations dans la réalisation de leurs objectifs.

On trouve des exemples intéressants de mesures de plus grande portée adoptées au plan régional dans les Plans d'action de l'Union européenne, mis en œuvre dans le cadre de la Politique européenne de voisinage. Seize délégations nationales participent actuellement à ce programme de politique de voisinage et douze d'entre elles disposent d'un plan d'action (voir carte 3). Dans certains des pays dotés d'un plan d'action, les taux de migration vers l'UE sont de toute évidence élevés. C'est pourquoi le développement de partenariats pour la gestion des migrations constitue un thème important dans certains de ces plans. Il n'en reste pas moins que les Plans d'action de l'UE se bornent à énoncer des objectifs prioritaires dans un grand nombre de domaines, des questions économiques aux droits humains, et ne comportent aucune analyse, que ce soit sur l'importance des migrations ou sur tout autre sujet.

Certains pays européens intègrent aussi les questions migratoires dans leurs programmes bilatéraux d'aide au développement. Les stratégies de codéveloppement de certains pays membres de l'UE semblent avant tout centrées sur le contrôle de l'immigration irrégulière. Notons par ailleurs que le Département pour le Développement international du Royaume-Uni (UK-DFID) a produit une série de documents de stratégie par pays, dans lesquels il a généralement reconnu l'importance du phénomène migratoire pour la réduction de la pauvreté.

Possibilités futures d'un ciblage par pays

Les dispositifs de planification à l'échelle internationale ou régionale, que nous venons d'examiner, abordent généralement des thématiques qui se recoupent nécessairement avec les questions migratoires. Ainsi, les politiques commerciales et la création d'emplois sont étroitement liées aux migrations et à la localisation de la main d'œuvre; les envois de fonds sont pris en compte dans les stratégies de croissance à long terme comme dans les mesures macroéconomiques de stabilisation à court terme; les stratégies éducatives et leur financement reflètent les problèmes liés à l'exode des compétences; enfin, les flux migratoires et les moyens utilisés par les migrants pour envoyer des fonds dans leur pays ont un impact sur le niveau de pauvreté et, a fortiori, sur les actions en faveur de la réduction de la pauvreté. Bien que la portée géographique de la plupart des documents examinés plus haut soit limitée, chacun d'eux pourrait constituer un modèle en vue de l'éventuelle intégration des questions migratoires dans l'élaboration des stratégies de développement. À quel niveau conviendrait-il d'opérer un ciblage par pays si l'on devait réussir à inclure les questions migratoires de façon plus systématique? L'idéal serait naturellement de cibler dans un premier temps les pays où les flux migratoires sont les plus importants, que ce soit sous forme d'émigration, d'immigration, de retour des migrants ou de migrations internes.

Certes, les pays actuellement couverts par ces rapports ont des taux de migration internationale élevés. À titre illustratif, le tableau 1 présente cinq indices de migration basé sur des données récentes. Le taux net de migration pour mille habitants mesure la contribution nette à la croissance démographique correspondant à la différence entre le nombre d'immigrants et le nombre d'émigrants. La part de la diaspora est une estimation du pourcentage que représente la population totale vivant à l'étranger par rapport à celle résidant dans le pays. Le pourcentage d'adultes expatriés vivant dans un pays de l'OCDE par rapport à la population adulte résidant dans le pays indique l'importance relative de cette partie de la diaspora. Afin d'illustrer l'ampleur de l'exode des compétences, nous avons aussi inclus un pourcentage correspondant à la part de la population nationale ayant fait des études supérieures qui travaille dans un pays de l'OCDE. Enfin, le stock de migrants par rapport à la population donne une idée de l'ampleur de l'immigration dans les différents pays. Chaque catégorie inclut des pays où les migrations sont importantes. Alors qu'entre 2000 et 2005 des taux nets d'émigration très élevés ont été relevés dans des pays aussi éloignés les uns des autres que le Libéria, la Grenade et le Tadjikistan, les taux nets d'immigration observés au cours de la même période au Timor-Leste, au Sierra Leone et en Afghanistan ont été importants en raison du retour des réfugiés dans ces pays. On estime

qu'en 2000 plus du quart de la population des huit pays suivants vivait à l'étranger: Grenade, Dominique, Guyana, Cap-Vert, Territoires palestiniens, Bosnie-Herzégovine, Albanie et Arménie. Dans certains de ces pays, on a également enregistré des taux de fuite des compétences très élevés, notamment à la Grenade, à la Dominique, au Guyana et au Cap-Vert. Notons toutefois que certains pays couverts par un DSRP, un PPTD ou un Plan d'action de l'UE ont un stock d'immigrés conséquent. Il s'agit notamment de la Gambie et de la Côte d'Ivoire en Afrique subsaharienne, de la République de Moldavie, du Kazakhstan et de l'Ukraine parmi les anciens Etats soviétiques et, enfin, des Territoires palestiniens, d'Israël, de la Jordanie et du Liban au Moyen-Orient. Il est intéressant d'observer que certains pays, comme la Grenade, affichent à la fois un taux d'immigration et un taux d'émigration très élevés. Compte tenu de la diversité des questions pouvant être abordées dans le cadre de documents de stratégie de développement, une prise en considération effective des modèles d'émigration et d'immigration serait largement souhaitable.

Tableau 1. Indicateurs de migration: Pays couverts par un DSRP, un PPTD et un Plan d'action de l'EU

	DSRP*	PPTD	Plan d'action de l'UE	Taux net de migration 2000-2005	Part de la diaspora 2000	Expatriés dans un pays de l'OCDE 2000	Migrants hautement qualifiés employés dans un pays de l'OCDE 2000	Stock de migrants 2005
				Pour mille habitants	% de la pop.	% de la pop.	% hautement qualifiés	% de la pop.
Bénin	x			2.53	9.3	0.4	11.3	2.1
Burkina Faso	x			1.63	11.3	0.2	2.6	5.8
Burundi	x			5.46	6.2	0.4	8.5	1.3
Cameroun	x			0.17	1.1	0.8	17.2	0.8
Cap-Vert	x			-2.09	45.8	25.1	67.5	2.2
Rép. centrafricaine.	x			-2.30	3.0	0.3	7.1	1.9
Tchad	x			6.03	3.9	0.1	2.4	4.5
Comores	l			-2.67	6.9	3.8	21.2	8.4
Congo	l			-0.75	15.9	3.0	22.2	7.2
Côte d'Ivoire	l			-4.26	1.1	0.7	5.7	13.1
Congo, Rép. dém. du	x			-1.20	1.7	0.6	13.7	0.9
Djibouti	x			-2.60	2.6	0.7	11.0	2.6
Egypte		x		-1.30	3.2	0.9	4.6	0.2
Ethiopie	x			-0.41	0.4	0.5	10.1	0.7
Gambie	x			4.40	3.9	3.3	63.3	15.3
Ghana	x			0.11	4.9	2.2	46.9	7.5
Guinée	x			-6.71	7.2	0.5	11.3	4.3
Guinée-Bissau	l			0.16	9.4	2.2	24.4	1.2
Kenya	x			-1.30	1.5	1.6	38.4	1.0
Lesotho	x	x		-4.02	2.9	0.1	4.3	0.3
Libéria	l			-15.41	2.9	3.5	45.0	1.5
Madagascar	x			0.00	0.9	0.5	7.6	0.3
Malawi	x			-0.33	1.3	0.3	18.7	2.2
Mali	x			-2.13	13.3	1.0	15.0	0.3
Mauritanie	x			2.10	4.4	1.2	11.8	2.1
Maroc		x		-2.60	8.9	7.6	17.0	0.4
Mozambique	x			-0.21	4.7	0.9	45.1	2.1
Niger	x			-0.16	4.6	0.1	6.0	0.9
Nigeria	x			-0.27	0.9	0.6	10.7	0.7
Rwanda	x			1.06	3.1	0.4	26.0	1.3
Sao Tomé-et-Principe	x			-2.70	15.2	5.6	22.0	4.8
Sénégal	x			-1.82	5.1	2.8	17.7	2.8
Sierra Leone	x			17.47	2.1	2.2	52.5	2.2
Tanzanie	x	x		-1.89	0.7	1.1	35.6	2.1
Tunisie			x	-0.40	6.4	5.4	12.5	0.4
Ouganda	x			-0.11	0.8	0.5	12.4	1.8
Zambie	x	x		-1.16	2.4	0.8	16.8	2.4
Afghanistan	l			15.97	12.2	1.5	23.3	0.1
Arménie	x	x	x	-6.56	25.1	3.4	8.8	7.8
Azerbaïdjan	x	x	x	-2.42	16.8	0.7	2.0	2.2
Bangladesh	x			-0.52	5.0	0.4	4.3	0.7
Bhoutan	x			0.00	0.6	0.0	0.6	0.5
Cambodge	x			-0.15	2.4	4.0	18.3	2.2
Géorgie	x		x	-10.79	3.3	3.4	15.5	4.3
Indonésie	l	x		-0.93	0.9	0.2	2.1	0.1
Israël			x	4.94	15.8	4.1	7.9	39.6
Jordanie		x	x	3.75	13.3	2.8	7.2	39.0

Kazakhstan		x		-8.04	23.0	0.4	1.2	16.9
Kirghizistan	x	x		-2.94	12.1	0.2	0.7	5.5
Rép. dém. pop. lao	x			-0.24	6.7	10.0	37.4	0.4
Liban			x	-2.01	16.6	15.0	38.6	18.4
Mongolie	x	x		-3.89	0.3	0.4	1.1	0.3
Népal	x			-0.78	4.4	0.3	5.3	3.0
Pakistan	x			-2.41	2.4	1.0	12.6	2.1
Territoires palestiniens			x	-2.34	33.4	2.9	7.2	45.4
Sri Lanka	x			-1.57	5.0	2.8	29.7	1.8
Tadjikistan	x	x		-10.90	13.4	0.1	0.4	4.7
Timor-Leste	x			19.17	3.3	3.4	15.5	0.6
Ouzbékistan	l			-2.34	9.4	0.2	0.7	4.8
Vietnam	x			-0.49	2.6	3.4	27.1	0.0
Yémen	x			-1.03	3.3	0.4	6.0	1.3
Argentine		x		-0.53	1.7	1.0	2.5	3.9
Bolivie	x			-2.29	4.7	1.7	5.8	1.3
Dominique	x			-9.38	53.9	40.8	64.2	5.7
Rép. dominicaine		x		-3.26	10.9	13.1	21.6	1.8
El Salvador		x		-1.20	16.1	20.0	31.0	0.3
Grenade	l			-11.74	84.8	53.7	85.1	10.5
Guyana	x			-10.70	50.3	42.1	89.0	0.1
Haiti	l			-2.55	9.4	11.5	83.6	0.4
Honduras	x	x		-0.88	5.6	8.1	24.4	0.4
Nicaragua	x			-3.83	10.4	8.9	29.6	0.5
Panama		x		0.50	6.3	6.1	16.0	3.2
Albanie	x	x		-6.46	26.3	8.4	9.0	2.6
Bosnie-Herzégovine	x	x		2.06	31.9	15.8	23.9	1.0
Bulgarie		x		-1.27	11.4	7.6	6.6	1.3
Rép. de Moldavie	x	x	x	-1.89	15.5	1.2	3.4	10.5
Roumanie		x		-1.37	4.7	3.7	11.8	0.6
Serbie et Monténégro	x			-1.90	15.9	9.5	13.6	4.9
Macédoine, ARYM	l			-0.99	12.8	17.4	29.1	6.0
Ukraine		x	x	-2.93	11.8	2.2	3.5	14.7

Note: * l signale un rapport intérimaire

Sources statistiques:

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTPRS/0,,contentMDK:20200608~menuPK:421515~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:384201.00.html>

<http://www.ilo.org/public/english/bureau/program/dwcp/countries/index.htm>

http://ec.europa.eu/world/enp/documents_en.htm#3

Docquier et Marfouk (2005), ONU (2006), Winters *et al.* (2007).

Dans la mesure où des documents comme les DSRP sont mis à jour régulièrement, une des stratégies destinées à encourager une plus grande prise en compte des questions migratoires consiste à se centrer sur les pays de forte migration actuellement couverts par ces rapports. Cela étant, il reste encore des pays de très forte migration qui ne sont actuellement pas couverts par les DSRP, les PPTD ou les Plans d'action de l'UE (voir tableau 2). Comme ces documents couvrent peu à peu de nouveaux pays, une stratégie alternative pourrait consister à se centrer sur les pays ayant la plus forte migration. Cette stratégie présente cependant les deux limites suivantes:

Premièrement, certains des pays où la migration est la plus forte sont de très petite taille, ce qui limiterait la visibilité d'une approche consistant à les prendre pour modèles en termes d'intégration des questions migratoires (voir figure 1 en annexe: Diaspora et taille de la population: 223 pays au tournant du millénaire). Cela étant, il existe certainement plusieurs pays dont la population dépasse le million d'habitants et qui, tout en ayant un fort taux de migration, ne sont pas couverts par un DSRP, un PPTD ou un Plan d'action de l'UE (voir tableau 2).

La deuxième limite pourrait cependant avoir pour effet de nous dissuader de prendre certains de ces pays comme cibles. Il pourrait en effet y avoir de bonnes raisons expliquant qu'ils ne soient toujours pas couverts par un des dispositifs précités. Il peut s'agir, par exemple, de difficultés pour parvenir à un accord sur les priorités en matière de développement ou pour accéder à l'information, ou d'une réticence à la négociation du gouvernement concerné. Rien n'indique toutefois que de telles limites soient importantes parmi les pays figurant au tableau 2, du moins pour plusieurs d'entre eux. En effet, dans des pays comme la Jamaïque, le Mexique ou les Philippines, par exemple, les pouvoirs publics se sont toujours montrés coopératifs en matière d'études sur les migrations.

Tableau 2. Pays sélectionnés ayant une population de plus d'un million d'habitants et de forts taux de migration, non couverts par un DSRP, un PPTD ou un Plan d'action de l'UE

	Pourcentage de la population	
	Diaspora (2000)	Stock de migrants (2005)
Belarus	17.8	12.2
Costa Rica	2.8	10.2
Erythrée	15.3	0.3
Jamaïque	36.8	0.7
Malaisie	3.4	6.5
Maurice	14.7	1.7
Mexique	10.3	0.6
Nambie	1.3	7.1
Territoires palestiniens	33.4	45.4
Philippines	4.5	0.5
Russie, Fédération de	8.3	8.4
Rép. arabe syrienne	2.6	5.2
Trinité-et-Tobago	25.7	2.9

Sources statistiques: ONU (2006), Winters *et al.* (2007).

Quels que soient les pays sélectionnés, il y a de fortes chances pour les questions d'émigration et d'immigration soient à l'ordre du jour. On observe en effet sur les tableaux 1 et 2 que plusieurs pays ont un fort taux de migration bidirectionnels. De plus, les migrations internes sont très importantes dans certains grands pays, même si l'incidence des mouvements internationaux y est relativement modérée. Le choix des questions migratoires à prendre en compte dans les stratégies de développement se fera donc en fonction du contexte de chaque pays et des formes de migration qui y sont prédominantes. C'est ce que nous allons voir dans la section suivante.

II. Émigration, migrations de retour, immigration et migrations internes : définir les principaux enjeux

Les interactions simultanées entre migrations et développement sont nombreuses et variées. L'émigration, les migrations de retour, l'immigration et les migrations internes ont toutes un impact sur le développement, non seulement en termes de croissance économique et de réduction de la pauvreté, mais aussi au niveau de la réalisation d'autres objectifs de développement comme ceux liés à l'éducation et à la santé. Réciproquement, le développement influe sur les pressions migratoires. Dans le cadre du présent rapport, il ne sera possible de dégager que quelques-unes des interactions les plus saillantes entre migrations et développement, dont on peut penser qu'elles méritent une attention particulière dans les processus de planification du développement.¹³ L'analyse de ces aspects s'articule ici autour des grandes catégories migratoires: l'émigration, les migrations de retour, l'immigration et les migrations internes.

L'émigration

Certains aspects de l'émigration méritent d'être mis en relief lors de l'élaboration des stratégies nationales de développement, notamment parmi les pays à forte émigration.

L'aspect le plus important est sans doute le fait que l'émigration ne doit pas être considérée comme une solution alternative à la création d'emplois dans le pays concerné. Lorsque les gens ont un emploi convenable, se sentent en sécurité et ont accès à l'éducation dans leur propre pays, ils préfèrent généralement y rester. Même si l'émigration représente pour eux une option vitale, notamment lorsqu'une ou plusieurs des conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le recours durable à l'émigration n'est pas une solution intéressante.¹⁴

Cela étant, compte tenu des profondes disparités existant entre les différents pays en termes de revenus et de population, les migrations internationales ne constituent pas un phénomène temporaire appelé à se résorber. Sous certains aspects, elles requièrent au contraire une gestion méthodique. Nous manquons ainsi de données sur la couverture des programmes en faveur des travailleurs expatriés, mais tout indique que le recrutement de travailleurs étrangers ne cesse d'augmenter: l'Europe dispose désormais de toute une série de programmes bilatéraux¹⁵, les flux migratoires en direction des pays du Golfe persique sont en nette augmentation et les Etats-Unis étudient la possibilité de mettre en place un programme bilatéral pour les travailleurs migrants en provenance du Mexique. De fait, de nombreux auteurs ont signalé que ces programmes de migration temporaire pourraient se multiplier avec l'entrée en vigueur du mode 4 de l'AGCS. S'il est vrai que ces programmes comportent fréquemment des mesures en faveur de la réduction de la pauvreté dans le pays d'origine des migrants, il est indispensable qu'ils incluent des clauses relatives à la prévention des abus à l'encontre des travailleurs migrants, domaine dans lequel l'intervention des Etats est nécessaire. Les abus dont les migrants peuvent être victimes vont du trafic d'êtres humains au non respect du contrat de travail en passant par l'extorsion. Lorsqu'un Etat a inclus dans sa stratégie de développement un programme en faveur des travailleurs expatriés, il doit faire appel à des sous-traitants et à

¹³. Pour une analyse approfondie des interactions entre migrations et développement, voir Lucas (2005), d'où sont tirés une grande partie des arguments présentés dans cette section.

¹⁴. Sauf, éventuellement, dans le cas des très petits Etats insulaires, où, en raison de la taille extrêmement réduite du marché national et de la cherté des transports, il est particulièrement difficile que la production nationale soit compétitive.

¹⁵. Voir Katseli *et al.* (2006) Tableau 1 en annexe.

d'autres intermédiaires pour les tâches de suivi et de surveillance. Afin d'assurer le succès du programme, il doit aussi le plus souvent établir un partenariat coopératif avec les pays d'accueil.

Le départ à l'étranger de travailleurs hautement qualifiés soulève quant à lui une série de questions complexes que les pays d'origine auraient tout intérêt à prendre en compte dans leur stratégie de développement. Que ce soit en termes de stratégie globale de développement ou du point de vue de la réalisation des OMD, l'exode des compétences pose deux grands défis: l'accès au personnel idoine pour atteindre les objectifs de développement et son impact sur la politique publique d'éducation.

Dans la perspective de la réalisation de l'OMD relatif à l'éducation primaire pour tous, tout comme pour les objectifs ayant trait aux questions de santé, la disponibilité d'enseignants et de personnels de santé compétents revêt naturellement une importance capitale. Le départ à l'étranger de ces professionnels primordiaux compromet la possibilité d'améliorer ces aspects du développement humain. Mais quelles réponses appropriées les pays d'origine peuvent-ils apporter face à un tel défi? Deux types de réponses sont possibles: celles qui consistent à remplacer les émigrants hautement qualifiés et celles qui visent à utiliser plus efficacement le personnel resté au pays.

Pour ce qui concerne le premier type de réponses, certains pays constatent que le départ de leurs propres personnels de santé et enseignants est en partie compensé par l'immigration de personnes qualifiées en provenance d'un pays tiers. Pour cela, il est nécessaire que le pays en question mette en œuvre une politique d'immigration suffisamment souple. Une telle flexibilité en matière d'immigration peut également s'avérer utile pour faciliter l'installation dans le pays de cadres dirigeants de multinationales et, par ce biais, attirer des investissements directs, notamment dans les secteurs où les cadres nationaux émigrent. Par ailleurs, il peut s'avérer judicieux de prévoir une formation adéquate pour le personnel clé appelé à remplacer celui qui émigre. Certaines pressions ont été exercées sur les pays industrialisés bénéficiant de l'exode des compétences pour qu'ils acceptent de financer cette formation complémentaire, mais sans grand succès.

Dans la plupart des cas, les Etats disposent aussi de nombreuses possibilités pour améliorer l'allocation des quelques ressources humaines hautement qualifiées restées au pays. Par exemple, on observe fréquemment de très grandes disparités de compétences entre les enseignants des zones rurales et ceux des zones urbaines. De ce fait, les enfants doués issus de populations villageoises ne peuvent faire les études appropriées, ce qui représente une perte en termes d'efficacité, sans parler de la question de l'égalité des chances. Dans le domaine de la santé aussi, les gouvernements peuvent introduire davantage de flexibilité dans la fourniture des soins médicaux et, par là même, dans les modèles de formation. Ainsi, il est souvent possible de recourir à des méthodes simples, nécessitant simplement des auxiliaires médicaux, pour parvenir à des baisses significatives de la morbidité et de la mortalité. De nouvelles études sur ces sujets sont absolument nécessaires, car les conséquences connues à ce jour de l'exode des compétences sur la qualité des services de santé ne sont toujours pas clairement établies, principalement à cause de l'enjeu décisif que représente l'affectation du personnel resté au pays (Clemens, 2007; Bhargava et Docquier, 2007). Parmi les nombreuses mesures envisageables pour améliorer l'affectation du personnel disponible, mentionnons l'instauration de périodes de service obligatoire et le versement de primes en fonction du lieu d'exercice de la profession. Quelles que soient les mesures envisagées, elles doivent nécessairement tenir compte des caractéristiques du processus d'émigration. L'introduction de périodes de service obligatoire peut, par exemple, pousser davantage de professionnels à émigrer, tandis que des mesures restreignant l'émigration constituent une violation des droits humains fondamentaux et sont de toute façon impossibles à appliquer.

Un des effets négatifs le plus souvent évoqué au sujet de l'exode des compétences est la 'perte' des sommes investies par l'Etat dans la formation des émigrants. Dans les pays où les personnes hautement qualifiées sont nombreuses à émigrer, il est donc recommandé de prendre en compte ce risque de départ dans les discussions visant à définir la stratégie nationale d'éducation et son mode de financement. Un Etat peut très bien considérer qu'il n'est pas dans son intérêt d'investir des fonds publics dans la formation de ressources humaines destinées à des secteurs où les risques d'émigration sont particulièrement élevés. D'ailleurs, le choix des secteurs visés peut aussi influencer sur la décision des professionnels concernés de partir travailler à l'étranger. Le cas des personnes qui font leurs études à l'étranger pose un dilemme particulièrement épineux. D'un côté, le fait qu'une personne bénéficie à l'étranger d'une formation spécifique, non disponible au niveau national, qu'elle mettra effectivement à profit en rentrant travailler dans son pays peut s'avérer très utile, mais, de l'autre, les études à l'étranger sont souvent le point de départ d'un établissement permanent dans le pays concerné. Ces tendances doivent être prises en compte dans la planification du financement des études des jeunes à l'étranger. Le plus important est sans doute de tenir compte des probabilités d'émigration dans les décisions concernant le mode de financement de l'enseignement supérieur. De plus en plus de gouvernements préfèrent actuellement offrir aux étudiants la possibilité d'obtenir un prêt au lieu de leur accorder une bourse. Lorsque les étudiants considèrent leur diplôme universitaire comme un passeport pour émigrer, le fait de devoir obtenir un prêt pour financer un tel gain personnel peut effectivement représenter une option valable. Il serait toutefois nécessaire de disposer de données plus précises sur cette question, afin de pouvoir mettre en place des dispositifs adaptés. Il faut en effet veiller à ce que les mesures mises en œuvre ne découragent pas les enfants issus de milieux modestes d'entreprendre des études supérieures. Il convient également de faire en sorte que les dispositifs choisis permettent d'obtenir le remboursement des prêts auprès des ressortissants nationaux installés à l'étranger.

L'émigration permet généralement à ceux qui partent d'accroître leurs revenus. Pour ceux qui restent au pays, elle représente souvent un gain potentiel découlant des envois de fonds des travailleurs émigrés. Quels sont les enjeux liés à la prise en compte des transferts d'argent des travailleurs migrants dans une stratégie de développement?

Pour certains observateurs, les envois de fonds sont avant tout des transferts privés et la façon dont ces fonds sont utilisés relève des choix personnels déterminés entre l'expéditeur et le destinataire. De ce point de vue, il n'est pas nécessaire de prendre en compte dans la planification nationale la façon dont l'argent envoyé par les migrants est dépensé. Mais les choses ne sont pas aussi simples. En effet, même si la décision d'utiliser les fonds reçus à des fins de consommation ou d'investissement relève effectivement du domaine privé, ce choix peut être rendu difficile ou affecté par les politiques en vigueur. On entend souvent dire, par exemple, que le manque d'infrastructures publiques pourrait dissuader les familles de migrants d'investir une plus grande part des fonds reçus dans des activités génératrices de revenus. Voilà donc un aspect pour lequel des efforts de coordination sont nécessaires, en veillant toutefois à ne pas se limiter à implanter la plupart des nouvelles infrastructures dans les régions où la population locale vit déjà dans des conditions relativement aisées grâce aux fonds envoyés par les migrants.

Toute stratégie de développement doit par ailleurs prendre en compte les effets macroéconomiques potentiels des transferts d'argent des migrants. Un afflux massif de fonds sur le compte courant national peut en effet entraîner une appréciation du taux de change réel, comme cela se produit avec n'importe quelle entrée de capitaux. Si la monnaie nationale s'apprécie au-delà d'un certain seuil, les exportations en pâtissent, ce qui risque de générer des destructions d'emploi dans les secteurs liés à l'export. Pour éviter une telle situation, il convient à la fois de l'anticiper et de prendre éventuellement des mesures préventives en favorisant les transferts de main d'œuvre d'un secteur à l'autre. D'autre part, les pays devenus très dépendants des transferts d'argent des migrants doivent également se prémunir contre une éventuelle baisse

subite du volume de ces fonds. Une telle situation peut se présenter en cas de crise dans le pays d'accueil ou en cas de modification des conditions de séjour des migrants déclarés. Terminons sur une note positive en mentionnant les nouveaux dispositifs actuellement mis en place en vue d'annuler les effets pervers des futurs envois de fonds, par le biais d'une titrisation des flux de transferts qui permet au pays concerné de lever des fonds à moindre coût sur le marché international (Ketkar et Ratha, 2005).

Au-delà de ces divers effets économiques de l'émigration, celle-ci peut aussi avoir un profond impact sur le plan social. L'absence des parents ou du conjoint peut affecter de manière significative la situation des enfants et de la famille en général (McKenzie, 2006). On peut se demander si ces répercussions sur le plan familial relèvent strictement du domaine privé ou si l'Etat se doit de fournir de l'aide. Il peut, par exemple, s'avérer souhaitable de prendre des mesures destinées à contrôler la fréquentation et la performance scolaire, ainsi que l'état de santé et le statut vaccinal des enfants élevés au sein de populations où de nombreux parents sont absents.

Les migrations de retour

Du point de vue de la population restée au pays, la migration circulaire, c'est-à-dire le retour des émigrés, peut présenter un certain nombre d'avantages. Lorsqu'un émigré a l'intention de rentrer dans son pays, il tend à envoyer des sommes d'argent plus importantes pendant qu'il est à l'étranger. Il s'efforce aussi de rester davantage en contact avec la diaspora, ce qui permet d'accroître les transferts de connaissances émanant des migrants absents et de favoriser les échanges commerciaux entre la diaspora et le pays d'origine (Rauch, 2001). De plus, grâce aux compétences utiles acquises à l'étranger, le migrant peut devenir un travailleur plus productif une fois rentré dans son pays (Co *et al.*, 2000). Au moins trois aspects de ce processus de migration de retour doivent être pris en compte dans les stratégies de développement des pays à forte émigration.

Le premier aspect concerne les mesures que les Etats peuvent prendre pour encourager un plus grand nombre de migrants à rentrer. Bien que certains pays aient introduit des incitations financières au retour, telles que des salaires majorés, des réductions fiscales et des investissements dans des équipements offrant de meilleures conditions de travail, cette solution s'avère généralement très coûteuse. En outre, rien ne permet d'assurer que ces mesures incitatives soient efficaces et il se pourrait même qu'elles génèrent un certain ressentiment au sein de la population non migrante, voire une hausse du nombre d'émigrants, attirés par les avantages liés au retour au pays. L'alternative consistant à supprimer toute gratification financière lors du retour au pays peut s'avérer à la fois efficace et économique. Dans le cas des fonctionnaires, par exemple, une solution intéressante pourrait consister à leur attribuer des avantages liés à l'ancienneté en fonction de l'expérience qu'ils auraient accumulée à l'étranger.

Le deuxième aspect concerne les travailleurs émigrés qui ont coupé les ponts avec leur pays d'origine et qui ne rentreront vraisemblablement pas. Une communauté transnationale active peut dans ce cas constituer un soutien important pour la population restée au pays. Les autorités du pays d'origine ne peuvent pas faire grand-chose pour promouvoir ce type de contact, mais certaines mesures peuvent aider comme l'octroi du droit de vote aux migrants, l'organisation d'une couverture médiatique pour la diaspora et la création d'associations nationales dans les principaux centres de la diaspora.

Le troisième aspect a trait à la réinsertion dans l'économie nationale des migrants qui sont rentrés. Il est important de souligner à cet égard que la plupart des travailleurs rentrent dans leur pays au moment de la retraite et que tous ne cherchent pas un travail à leur retour. Il est toutefois courant de voir des migrants rentrés au pays essayer de monter une petite entreprise.

On ne dispose guère de données sur la durée de vie de ces entreprises, mais toute laisse à penser que le succès de ces projets est limité par un manque de compétences en matière de gestion et des difficultés d'accès au crédit. Certes, l'Etat du pays concerné peut offrir à la fois des conseils en gestion et une facilité d'accès au crédit, mais il est souhaitable d'évaluer la rentabilité de telles mesures avant de les adopter. Il ne faut pas nier pour autant que le retour de certains migrants se déroule dans des conditions optimales, qui peuvent servir d'exemples. Les émigrés de retour ont ainsi joué un rôle essentiel dans l'essor de l'industrie high-tech de la province chinoise de Taiwan; ils sont actuellement à la tête de certaines start-up informatiques indiennes et, plus récemment, ils ont créé de nouvelles entreprises à Shanghai.¹⁶

L'immigration

Même si une part importante des migrations *de facto* vers les pays à revenu élevé est irrégulière, la façon dont les contrôles de l'immigration sont opérés aux frontières n'est pas sans importance. Il est d'ailleurs possible que ces contrôles aient un impact sur l'ampleur des migrations irrégulières. Quant aux sanctions à l'encontre des entreprises employant des immigrés en situation irrégulière, leur application effective a pour effet de priver ces derniers de moyens de subsistance (Martin et Miller, 2000). Signalons d'autre part que l'instauration de contrôles plus stricts aux frontières incite les passeurs à soutirer des sommes encore plus importantes aux immigrés clandestins. Tous ces éléments pèsent sur la sélectivité et les effets positifs des migrations et, par là même, sur les retombées du processus migratoire en termes de développement national.

Cela étant, les politiques d'immigration des pays industrialisés ne sont pas les seules à avoir de l'importance. On estime en effet que des pays en développement aussi divers que la Jordanie, le Kazakhstan, la Côte d'Ivoire et la Grenade ont tous un stock de migrants très élevé par rapport à la taille de leur population. Dans la plupart des pays en développement ou en transition, la majorité des migrants sont irréguliers; quant aux pays à faible revenu, rares sont ceux qui mettent en œuvre des contrôles frontaliers systématiques. Les politiques relatives au traitement des immigrants ont pourtant un rôle à jouer dans ces pays aussi.

Au plan national, certains pays tendent à concevoir un modèle d'immigration adapté aux «besoins» spécifiques de leur marché du travail. Dans la pratique, une telle approche ou justification est erronée. Les «besoins» ne sont jamais un facteur fixe, mais dépendent des salaires des travailleurs peu qualifiés et, en définitive, de la nature des activités productives requises dans le pays. Comme de nombreux immigrés occupent des emplois n'ayant guère de rapport avec leurs compétences spécifiques (Özden, 2005), il y a lieu de penser qu'une planification rationnelle visant à pallier des lacunes spécifiques n'est pas la solution.

Les programmes de migration temporaire se sont multipliés non seulement dans les pays industrialisés, mais aussi dans certains pays à revenu moyen. Ce sont souvent les employeurs du pays d'accueil qui exercent des pressions en faveur de la création ou de l'élargissement de ces programmes. On ne sait toujours pas si les programmes d'accueil de travailleurs immigrés ont pour effet de réduire l'incidence de la migration irrégulière en satisfaisant les demandes des employeurs par des voies légales ou, au contraire, d'accroître la migration irrégulière en suscitant des demandes et des attentes en matière d'emploi de la part des candidats à l'émigration dans les pays exportateurs de main d'œuvre. Du point de vue du pays d'accueil, un des principaux avantages des programmes de migration temporaire est qu'en apparence ces travailleurs ne s'installent pas dans le pays. En réalité, une partie des travailleurs immigrés temporaires restent bien évidemment dans le pays d'accueil. Il est difficile de savoir si ce sont les programmes d'immigration temporaire ou les migrations irrégulières qui donnent lieu au

¹⁶. Voir Saxenian (1999, 2000), Nanda et Khanna (2007).

plus grand nombre d'établissements permanents; pour un migrant irrégulier, les difficultés, les coûts et les risques liés à une nouvelle entrée clandestine constituent clairement un facteur dissuasif pour un éventuel retour volontaire. Paradoxalement, les migrations temporaires peuvent cependant être aussi source de problèmes pour le pays d'accueil. Du fait de son caractère provisoire, ce type de migration constitue un obstacle à l'intégration sociale. De surcroît, le fait que le travailleur immigré ne soit pas accompagné de sa famille, comme c'est souvent le cas, peut être à l'origine d'une série de problèmes sociaux aux deux extrémités de la chaîne migratoire.

Certains programmes de migration temporaire, notamment en Europe, s'inscrivent dans le cadre d'accords bilatéraux, souvent considérés comme faisant partie d'une stratégie de co-développement. De fait, comme nous l'avons déjà expliqué, les migrations temporaires peuvent contribuer au développement des pays d'origine des migrants de façon plus efficace qu'un exode permanent. Lors de la conception d'un programme de migration dans le cadre d'un accord régional en faveur du co-développement, il est important d'envisager plus largement un cadre politique cohérent qui englobe au moins le commerce, l'aide au développement et les migrations elles-mêmes. Une grande partie de la demande de main d'œuvre irrégulière et temporaire émanant des entreprises concerne des secteurs fortement protégés contre la concurrence des importations, à travers des barrières commerciales ou par le biais de subventions à la production. Les gouvernements qui demandent la suspension de l'aide au développement comme un élément de marchandage pour que les pays voisins s'efforcent d'endiguer les migrations irrégulières ont tort. Si les pays riches ne sont pas capables de surveiller leurs propres frontières, comment peut-on attendre des pays pauvres qu'ils surveillent les leurs? Les accords régionaux englobant le commerce, l'aide au développement et une stratégie de migration doivent être élaborés de façon conjointe, en reconnaissant qu'il est de l'intérêt des deux parties de favoriser le développement de pays voisins moins riches, car cela augmente les débouchés commerciaux et réduit les pressions migratoires.

Certains problèmes spécifiques se posent lorsque la majeure partie des migrants entrant dans un pays hôte est constituée de réfugiés. Il est surprenant de constater que l'on dispose de peu d'informations sur la durée du séjour de ces migrants dans les camps de réfugiés, même si l'on sait que certains de ces camps existent depuis longtemps. D'ailleurs, ces camps n'abritent qu'une partie des réfugiés, tandis que d'autres survivent en errant dans les zones rurales ou en squattant des logements urbains. La survie de ces réfugiés représente un défi majeur pour les planificateurs, non seulement parce qu'ils se soucient de leur niveau de pauvreté, mais aussi parce que leur présence peut être lourde de conséquences pour le pays d'asile. On ne dispose guère de données sur ce sujet, notamment pour ce qui concerne les conséquences économiques de la présence de réfugiés pour un pays hôte et la façon d'y remédier. Les données sur l'emploi, les moyens de subsistance et les perspectives des réfugiés rentrés dans leur pays d'origine sont encore plus rares; aucune étude n'existant sur cette question importante, on ne dispose pratiquement d'aucune information permettant de planifier la réinsertion des réfugiés dans leur pays.

Les migrations internes

Comme la plupart des migrations s'opèrent sur des distances relativement courtes, les migrations internes tendent à être plus importantes que les migrations transfrontalières dans les pays de grande étendue.¹⁷

Il n'empêche que les migrations internes posent aussi une série d'enjeux en termes de planification. Les flux migratoires attendus pour les années à venir devront, par exemple, être pris en compte dans la planification relative à l'emplacement des infrastructures. Les choses sont encore plus complexes lorsque les flux migratoires risquent à leur tour d'être affectés par la répartition géographique des infrastructures, mais très peu d'études ont été réalisées sur ce sujet. Un autre enjeu lié à l'emplacement des infrastructures concerne la création d'emplois dans les régions et le grand débat sur la question: faut-il déplacer les emplois vers les travailleurs ou déplacer les travailleurs vers les emplois?

Le présent rapport ne prétend pas analyser en profondeur les liens existant entre migrations internes et planification du développement.¹⁸ Il est néanmoins intéressant de mettre en évidence certains points communs entre l'analyse des migrations internationales et celle des migrations internes. Ces points communs sont en grande partie liés au rôle des réseaux sociaux en tant qu'élément moteur des migrations. Après le départ de quelques premiers migrants, il arrive qu'un réseau de contacts se mette en place dans d'autres pays/régions pour ceux qui sont restés dans le pays ou le village d'origine. Un tel réseau facilite les nouvelles migrations puisqu'il aide les candidats à la migration à trouver un emploi, à s'installer dans un nouvel environnement ou à obtenir un visa. Voilà pourquoi les flux migratoires tendent à se concentrer sur des lieux d'origine spécifiques: un grand nombre de migrants proviennent d'un même village, alors que pratiquement personne n'émigre du village voisin. Cette observation est valable tant pour les migrations internes que pour les migrations internationales.

Une question pertinente pour les migrations internationales comme pour les migrations internes est donc celle de savoir si ces dernières se produisent pour remplacer les travailleurs partis de régions à forte émigration. Si tel est le cas, il y a de fortes chances pour que ce phénomène influe sur les conséquences de l'émigration au niveau du marché du travail; les hausses de salaire induites par l'émigration d'une partie de la main d'œuvre interviennent-elles uniquement dans les régions d'origine des émigrants ou existe-t-il un effet de diffusion qui crée des tensions sur les marchés du travail d'autres régions? Une question similaire se pose au sujet de l'effet multiplicateur des dépenses financées par les envois de fonds des travailleurs émigrés.

De façon plus générale, on observe la formation de poches de pauvreté dans certaines régions exclues des processus de migration interne et internationale. Comme les migrations internes s'opèrent le plus souvent sur des distances plus courtes que les migrations internationales, ces poches de pauvreté tendent à être localisées dans les régions les plus isolées, notamment lorsque la plupart des migrants internationaux proviennent de grandes villes et tendent à s'y installer de nouveau à leur retour au pays. Cette réalité pose des problèmes en termes de planification, dans la mesure où les Etats concernés souhaitent accroître les options de

¹⁷. L'importance du facteur distance implique aussi qu'une grande partie des migrations internes s'opèrent également sur de courtes distances. En Inde, par exemple, les migrations d'un district à un autre sont beaucoup plus courantes que les mouvements interétatiques (Lucas, 2001).

¹⁸. Voir Lucas (1997) pour une étude illustrée sur les migrations internes dans les pays en développement. Les autorités chinoises se sont particulièrement intéressées au rôle des migrations internes dans la planification. Voir, par exemple, les articles récents de Ping et Shaohua (2005), Wu et Zhang (2007) et Chan (à paraître).

mobilité à partir des poches isolées ou mettre au point des dispositifs alternatifs destinés à tarir *in situ* ces sources de pauvreté chronique.

Synthèse

Dans les pays à forte migration, l'interrelation entre migrations et envois de fonds a de multiples conséquences en termes de planification. Les migrations sont conditionnées par un large éventail de politiques et, réciproquement, l'efficacité d'un large éventail de politiques est conditionnée par les migrations. Dans le cas de la plupart des pays, il ne suffit pas de prendre en compte les conséquences d'une seule forme de migration: l'existence simultanément de schémas d'émigration, d'immigration, de migration de retour et de migration interne est la norme et leurs conséquences sont interdépendantes.

Cette interdépendance représente un défi pour les planificateurs. Les débats sur les droits des migrants ont un impact sur les envois de fonds. Les politiques commerciales, qui déterminent les créations d'emplois au niveau national, affectent les modèles migratoires. La planification éducative et financière influe sur l'ampleur et les conséquences de l'exode des compétences et vice-versa. Les interventions des banques centrales pour soutenir les taux de change peuvent avoir un impact sur le montant des fonds envoyés par les émigrants et leur éventuel transfert via des canaux informels. La possibilité que les migrations internationales et les envois de fonds aboutissent, par effet de diffusion, à une réduction de la pauvreté dépend, *inter alia*, des migrations internes induites. Enfin, la planification des transferts publics et de l'aide internationale, en vue de diminuer la pauvreté et d'atténuer l'impact des catastrophes naturelles et des conflits, doit prendre en considération la tendance à déplacer les transferts de fonds privés.

Il s'agit là de questions complexes qui exigent d'avoir une vision d'ensemble du rôle des migrations dans la promotion ou la maîtrise du développement national. De fait, une approche cloisonnée pourrait s'avérer dangereuse: le fait de se focaliser sur un seul aspect des migrations pourrait non seulement induire en erreur, mais surtout nuire au processus de développement. Comment se situe la planification du développement, telle qu'elle est pratiquée actuellement, par rapport à cette approche globale?

III. Expériences nationales

Dans cette section, nous passerons en revue les expériences de quelques pays sélectionnés en ce qui concerne l'intégration de toute cette série de questions migratoires dans la planification et la programmation du développement. Le choix des pays retenus pour notre analyse a obéi au double critère suivant: inclure toutes les régions du monde tout en s'intéressant à des pays ayant eu des expériences différentes en matière de migrations et ayant été couverts par différentes catégories de rapports.

Le Lesotho

Le Lesotho est un pays caractérisé par une dépendance de longue date vis-à-vis des migrations internationales vers l'Afrique du Sud, notamment vers le secteur minier, avec tous les effets négatifs qu'une telle dépendance peut engendrer à long terme. Selon les estimations du DSRP, le nombre de mineurs basotho s'est réduit de moitié au cours des vingt dernières années. Le plan de développement national à long terme récemment élaboré par le gouvernement du Lesotho, *Lesotho National Development Vision 2020*,¹⁹ indique que l'économie nationale est menacée par les principaux problèmes suivants:

- L'exode des compétences
- La réduction du volume des fonds envoyés par les mineurs expatriés
- Les pertes d'emplois affectant la main d'œuvre migrante

Malgré la baisse du nombre de mineurs nationaux recrutés à l'étranger, celui-ci demeure élevé. Selon les estimations du DSRP, quelque 60.000 ressortissants du Lesotho travaillent dans les mines d'Afrique du Sud, tandis que 60.000 autres Basotho sont employés dans d'autres industries sud-africaines.²⁰ Ces chiffres représentent la moitié du nombre des personnes employées dans le secteur manufacturier du Lesotho. Le volume des fonds envoyés par les travailleurs émigrés aurait également diminué puisqu'il ne représentait plus que 20 pour cent du revenu national brut en 2004, contre environ 50 pour cent vers 1990. Cela étant, même en 2004 le montant officiel des fonds envoyés par les travailleurs expatriés représentait un peu plus du quart du produit intérieur brut.

D'après les recommandations formulées à la fois dans le document *Vision 2020*, le DSRP, le PPTD et le PNUAD, une des principales priorités du pays doit être la création d'emplois pour faire face à la baisse continue du nombre de travailleurs nationaux recrutés dans les mines sud-africaines. Les investissements étrangers directs sont considérés comme un élément important de cette stratégie; le DSRP se réfère à plusieurs reprises à la nécessité de réformer la réglementation relative au contrôle des immigrations afin de faciliter ces investissements. Le PPTD prévoit également de profondes mutations au niveau des modèles migratoires, avec une hausse des migrations internes des zones rurales vers les villes et une baisse de l'émigration. Toutefois, signale le PPTD, une grande partie des emplois créés dans les villes est destinée aux jeunes femmes employées par l'industrie textile, tandis que les mesures de réinsertion en faveur des mineurs licenciés semblent relativement limitées.

Aucun des rapports susmentionnés n'accorde une grande importance à la nécessité de gérer les flux migratoires persistants vers l'Afrique du Sud et d'autres pays. Même si le rapport de

¹⁹. Ce rapport peut être téléchargé sous forme de fichier comprimé à l'adresse <http://www.lesotho.gov.ls/home/>

²⁰. Selon les estimations de Winters et al. (2007), on ne dénombrait que 8.000 Basotho travaillant en Afrique du Sud en 2000, ce qui montre que la population étrangère a été nettement sous-estimée dans le recensement effectué cette même année dans ce pays. Le chiffre de la diaspora du Lesotho indiqué à titre estimatif au tableau 1 est donc probablement beaucoup trop faible.

Winters et al. (2007) fait état de la présence de 23.000 Basotho au Mozambique, ces travailleurs migrants ne sont absolument pas mentionnés dans le DSRP. En revanche, la question de l'émigration de travailleurs hautement qualifiés, en particulier des personnels de santé dans un contexte d'épidémie de VIH, est soulevée dans le DSRP comme dans *Vision 2020*, sans pour autant être accompagnée de propositions quant aux mesures à adopter face à ce problème. Le plan stratégique proposé pour le secteur éducatif du Lesotho, *Education Sector Strategic Plan*²¹, ne fait en tout cas aucune référence aux problèmes de l'émigration et de la fuite des compétences.

On constate donc que la plupart des documents de planification dénoncent clairement les risques inhérents à une dépendance à long terme vis-à-vis des migrations, mais que les stratégies de planification ont incorporé plutôt tardivement des mesures destinées à juguler ces risques. Quant aux autres questions migratoires, leur traitement dans ces rapports est très disparate. Il est ainsi étonnant d'observer qu'ils insistent sur la nécessité de réformer la loi sur l'immigration, alors qu'ils n'accordent guère d'importance à la gestion des flux, toujours massifs, de migration temporaire vers l'étranger et n'examinent pratiquement pas les stratégies qui permettraient d'endiguer le problème bien réel de l'exode des compétences.

La République de Moldavie

On dispose d'une large fourchette d'estimations sur le nombre exact de migrants qui ont quitté la Moldavie depuis la désintégration de l'ex Union soviétique, mais, de l'avis de tous les observateurs, ce nombre est très élevé. Comme indiqué au tableau 1, on estime que la diaspora moldave représentait environ 15 pour cent de la population nationale en 2000. D'autre part, comme indiqué plus haut, le montant des fonds envoyés officiellement par les travailleurs émigrés moldaves à leurs proches représentait environ 27 pour cent du PIB en 2004. L'immigration joue également un rôle important en Moldavie, où le stock de migrants représenterait plus de 10 pour cent de la population.

Une pléthore de documents de planification a été produit sur la Moldavie, notamment un DSRP, un PPTD, un Plan d'action de l'UE, un PNUAD et un rapport sur l'état d'avancement des OMD. Comment la question des migrations est-elle traitée dans ces différents documents? Pris dans leur ensemble, ces documents se penchent sur plusieurs des questions abordées dans la section précédente. Le DSRP signale une dépendance excessive du double élément migrations-envois de fonds et la nécessité de créer des emplois dans le pays, notamment pour endiguer l'émigration des jeunes. Le DSRP souligne également l'importance des envois de fonds des travailleurs émigrés, qui constituent une source d'expansion de l'économie nationale par le biais de la consommation. Cet aspect est aussi mis en exergue dans le PPTD, qui préconise par ailleurs de réduire les frais prélevés sur ces transferts d'argent afin que les montant nets encaissés augmentent (sans préciser toutefois les moyens à employer pour y parvenir). Le DSRP propose également d'accroître le potentiel d'utilisation des fonds reçus de l'étranger en soulignant, à juste titre, l'importance à cet égard d'une réduction des barrières commerciales, notamment en recourant à des dispositifs comme la promotion de politiques réglementaires plus transparentes et efficaces, la stimulation de la concurrence et l'aide aux petites et moyennes entreprises.

L'impact des migrations sur la réduction de la pauvreté est examiné dans plusieurs rapports, même si les résultats obtenus dans ce domaine sont, avec raison, considérés comme mitigés. D'une part, le DSRP considère les migrations internationales de main d'œuvre et les envois de fonds en découlant comme l'un des principaux mécanismes de survie pour les

²¹. Document accessible à l'adresse :

http://www.fastrackinitiative.org/library/Lesotho_Education_Plan.pdf

familles les plus démunies et, d'autre part, il fait remarquer que le départ à l'étranger des parents est l'une des causes de l'aggravation de la pauvreté des enfants restés au pays. Le PNUAD affirme de son côté que l'augmentation de la pauvreté rurale est en partie due aux migrations des villes vers les campagnes dans un contexte de chômage urbain. Le DSRP note toutefois que les données statistiques sur les migrations rurales sont très insuffisantes.

Le PNUAD ne mentionne pratiquement aucun des effets des migrations et des envois de fonds sur le plan macroéconomique ou en termes de réduction de la pauvreté, mais se réfère à maintes reprises à la nécessité de protéger les droits des migrants. La mise en conformité des lois moldaves sur la migration avec les normes internationales est un aspect qui a été soulevé dans tous les rapports, de même que celui d'une éventuelle amélioration de la gestion des flux migratoires. Cette perspective occupe naturellement une place importante dans le Plan d'action de l'UE, qui examine en détail la question des contrôles frontaliers et de la prévention du trafic d'êtres humains, tandis que le PPTD recommande la création de structures d'aide en faveur des victimes des réseaux de traite. Le Plan d'action de l'UE préconise par ailleurs la signature d'un accord de réadmission entre la Communauté européenne et la Moldavie, en principe dans le but de favoriser une migration de retour plus importante. Le Plan d'action de l'UE comme le PPTD soulignent en outre la nécessité de coordonner les dispositions communautaires en matière de sécurité sociale, ce qui pourrait aussi fortement encourager les migrations de retour. Quant au DSRP, sa position est assez différente de celle des autres rapports, puisqu'il comporte toute une section consacrée à «la promotion de l'émigration légale de main d'œuvre»²², dans laquelle il recommande à la fois un contrôle plus strict de l'émigration et la négociation d'accords avec les pays de l'UE en vue d'ouvrir des opportunités d'emploi pour les travailleurs émigrés moldaves.

Pris dans leur ensemble, tous ces éléments couvrent une grande partie des questions migratoires. On s'étonne toutefois de l'omission de certains aspects tels que l'exode des compétences et son impact sur la politique éducative. Aucun référence non plus n'est faite sur le grand nombre d'immigrés présents sur le territoire moldave, ni sur leur situation économique et sociale.

Le Népal

En 2000, la diaspora népalaise représentait environ 4,4 pour cent de la population nationale. On estime que 63 pour cent de cette diaspora résidait en Inde et environ 25 pour cent au Pakistan. Seulement 0,3 pour cent de la population adulte népalaise vivait dans un pays de l'OCDE, principalement aux Etats-Unis, en Allemagne ou au Royaume-Uni. Notons toutefois que près de la moitié des Népalais vivant dans un pays de l'OCDE étaient titulaires d'un diplôme universitaire, ce qui montre que la fuite des compétences en provenance du Népal a été importante: plus de cinq pour cent de tous les Népalais titulaires d'un diplôme résidaient dans un pays de l'OCDE en 2000. Les envois de fonds des travailleurs émigrés constituent une importante source de revenus pour le Népal, puisque le montant de ces transferts, effectués par des voies officielles, représentait environ 12 pour cent du PIB en 2005. Selon un rapport des Nations Unies, environ trois pour cent de la population népalaise était née à l'étranger en 2005. Soixante pour cent de ces ressortissants népalais étaient nés dans d'autres pays d'Asie du Sud (principalement au Bangladesh) et une proportion plus faible en Chine ou en Russie.

Le PNUAD de 2007 et le dernier rapport sur l'état d'avancement des OMD ne font absolument pas mention des envois de fonds, tandis que le rapport sur les OMD n'aborde pas la question des migrations. En revanche, les documents du PNUAD se penchent sur la question des connaissances des travailleurs migrants en matière de VIH/SIDA, en soulignant la nécessité

²². *Economic Growth and Poverty Reduction Strategy Paper (2004-2006)*, Gouvernement de la République de Moldavie, Chisinau, mai 2004, p.202.

de protéger leurs droits et de lutter contre la pauvreté au sein des populations de travailleurs migrants et de réfugiés.

Le DSRP pour le Népal comme le Dixième Plan quinquennal se réfèrent clairement à l'importance pour ce pays des envois de fonds des travailleurs émigrés. Ils soulignent avec justesse le rôle clé de ces transferts d'argent dans un contexte de baisse du taux national d'épargne tout en soulevant deux aspects préoccupants. Premièrement, les fonds reçus de l'étranger se concentrent dans les zones urbaines du pays, ce qui contribue à creuser le fossé entre villes et zones rurales en termes de conditions de vie. Reste à vérifier s'il existe un effet de diffusion vers les zones rurales et quelle est son ampleur. Deuxièmement, l'avenir des envois de fonds est incertain, en raison de la situation instable dans les pays du Moyen-Orient. Ces documents de planification recommandent donc d'explorer la possibilité d'accroître les envois de fonds futurs en adoptant une gestion 'prudente' des taux de change et en réformant la formation professionnelle. En d'autres termes, voici un pays pour lequel le DSRP et le Dixième Plan quinquennal intègrent réellement dans leurs analyses l'interrelation migrations internationales-envois de fonds.

Le Pakistan

On observe depuis le début des années soixante-dix des migrations constantes et massives de travailleurs temporaires du Pakistan vers les pays du Golfe. Les flux d'émigration vers les pays de l'OCDE ont également été importants, que ce soit vers certains pays de l'UE (Allemagne, Italie et Royaume-Uni) ou, plus récemment, vers l'Amérique du Nord. L'exode de compétences vers ces pays de l'OCDE a été significatif: comme indiqué au tableau 1, plus d'un Pakistanais sur huit titulaires d'un diplôme universitaire réside dans un pays de l'OCDE. Selon les estimations de Winters *et al.* (2007), l'ensemble de la diaspora pakistanaise s'élevait à plus de 3,4 millions de personnes en 2000 (dont 1,3 million vivaient en Inde, essentiellement comme conséquence des migrations massives survenues lors de la partition de ce pays) et le volume des envois de fonds officiels atteignait en 2004 près de 4 milliards de dollars américains, soit l'équivalent de 4 pour cent du PIB. Notons toutefois que, selon les estimations des Nations Unies, il existait en 2005 au Pakistan un stock de migrants de près de 3,3 millions de personnes nées à l'étranger, dont presque un million avaient le statut de réfugiés. La majorité de ces immigrants provenait d'Afghanistan, mais, selon les estimations de Winters *et al.* (2007), un nombre important de ressortissants des grands pays d'Asie du Sud (Bangladesh, Inde, Népal et Sri Lanka) vit au Pakistan.

Il est un fait que le rapport sur l'état d'avancement des OMD (2004 :7) contient la remarque suivante: «Compte tenu de la contribution des travailleurs émigrés pakistanaise au revenu et au développement national, il semblerait qu'il soit nécessaire d'apporter une attention constante aux flux migratoires et de réfléchir à la façon dont ils pourraient avoir un plus grand impact sur l'investissement et l'emploi durable dans le pays.» Ce rapport ne précise toutefois pas comment une telle surveillance pourrait s'exercer, ni même s'il conviendrait d'essayer de réorienter les flux migratoires (et vraisemblablement les transferts de fonds) pour qu'ils aient plus d'impact sur l'investissement, ce qui est discutable. Pour sa part, le PPTD fait remarquer qu'il serait utile de réaliser une étude sur «l'optimisation des migrations et des envois de fonds en tant que stratégie en faveur de l'emploi» en vue de l'élaboration de documents comme la Politique nationale de l'emploi (*National Employment Policy*), qui est devenue partie intégrante du Plan décennal de développement (*Ten Year Perspective Development Plan*). Cependant, pour la période correspondant au Plan annuel 2007-2008, la section de ce rapport consacrée à l'emploi ne se réfère qu'à la nécessité d'informatiser les données statistiques sur l'émigration et

les migrations de retour.²³ Certes, la section de ce Plan annuel relative à la balance des paiements évoque abondamment le problème de la stagnation du volume des fonds envoyés par les travailleurs émigrés, mais elle ne se penche pas sur les dispositifs qui permettraient d'y remédier, ni sur leurs éventuels effets. L'analyse se cantonne à des projections à court terme sur l'évolution prévisible du volume des envois de fonds.

La question des réfugiés vivant au Pakistan est soulevée dans le rapport du PNUAD dans le contexte plus général de la gestion des catastrophes. La partie relative à la situation des réfugiés afghans ne porte toutefois que sur le calendrier de mise en œuvre du processus de rapatriement et sur les possibilités découlant de ce dernier pour le «redressement de l'économie locale».

La question des conditions de travail des émigrés pakistanais dans les pays du Golfe apparaît comme une préoccupation majeure. Elle est abordée dans le PPTD, qui recommande notamment de réformer la politique de recrutement de ces pays aux fins suivantes: une plus grande transparence, le renforcement des accords bilatéraux, notamment des clauses relatives à la protection sociale, et un rôle accru pour les attachés d'ambassade en charge des questions du travail.

Le rapport sur les OMD signale en outre que les travailleurs migrants sont particulièrement vulnérables au VIH en rappelant que l'éradication de ce virus constitue l'un des Objectifs du Millénaire.

Pour un pays caractérisé par une population émigrée et une migration de retour très importantes, une forte dépendance vis-à-vis des fonds envoyés par les émigrés, un taux de fuite des compétences élevé entraînant des coûts potentiels, mais aussi par une très nombreuse population immigrée, le traitement réservé aux questions migratoires dans ces rapports demeure limité. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les termes «migrations», «envois de fonds» et «réfugiés» ne figurent pas une seule fois dans le DSRP.

²³. <http://www.pakistan.gov.pk/ministries/planninganddevelopment-ministry/annualplan2007-08.htm>

IV. Contraintes de mise en œuvre

L'examen de ces différents rapports nationaux révèle la prise de conscience d'une partie au moins des principales interactions entre migrations et développement. La plupart de ces documents ont toutefois laissé de côté des aspects potentiellement importants, si bien que l'on aurait certainement des enseignements à tirer d'une étude transnationale. De plus, la question des migrations et, en particulier, les aspects politiques y afférents, n'y ont pas été traités de façon très précise.

Une prise en compte plus complète des migrations dans les plans nationaux est nécessaire et, à cet égard, il serait approprié que les institutions internationales donnent l'exemple en montrant ce qui est possible. Des institutions comme le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) ou le PNUD se sont curieusement peu intéressées aux migrations, sous quelque forme que ce soit. Comme nous l'avons vu, le FNUAP et les rapports sur les OMD couvrent les questions migratoires de façon très succincte. L'OIT, en revanche, s'est donnée depuis longtemps pour mandat d'étudier les migrations internationales de main d'œuvre dans le but de protéger les travailleurs migrants. Quant à la Banque mondiale, elle a récemment montré un vif intérêt pour les migrations internationales, même si, parallèlement, elle a sciemment ignoré les migrations internes. En fin de compte, il semblerait donc que l'exemple doive vraisemblablement venir, au niveau international, des DSRP et des PPTD, ce qui poussera sans doute les PNUAD à intégrer, eux aussi, les questions migratoires. Par ailleurs, certaines institutions régionales ou bilatérales telles que l'UE, la CEDEAO ou le Département pour le Développement international du Royaume-Uni (UK-DFID), se sont montrées nettement favorables à l'intégration des questions migratoires et développementales, de telle sorte que, là encore, les outils de planification de ces institutions pourraient aussi jouer un rôle important.

Ces différentes institutions devront néanmoins faire face à des contraintes non négligeables pour intégrer les questions migratoires dans leurs documents de stratégie de développement. Etant donné qu'il s'agit là de rapports élaborés en coopération et en consultation avec les gouvernements des pays concernés, il faudra donc que ceux-ci établissent un lien entre migrations et développement ou soient convaincus de la nécessité de le faire. Comme l'intérêt national tend à être le plus marqué dans les pays où les flux migratoires sont les plus importants, cet aspect constitue un critère évident pour le choix des premières actions à entreprendre. Néanmoins, comme nous l'avons vu, il y a des pays où les flux migratoires sont actuellement très importants et où pourtant les travaux de planification en cours suscitent apparemment peu ou pas d'intérêt national. Dans d'autres cas, l'intérêt national ne se focalise que sur certains aspects des migrations. Il n'est pas rare que l'Etat souhaite maximiser le volume des fonds envoyés par les travailleurs émigrés, sans se soucier des risques et des inconvénients d'une dépendance à long terme de l'interrelation migrations-envois de fonds. De plus, il arrive souvent que les pays à forte émigration ignorent la nécessité d'intégrer et de gérer les processus d'immigration simultanée.

Mise à part la question de l'intérêt national, une autre contrainte majeure est celle liée à la nécessité d'agir en coordination avec différents ministères. Les questions d'immigration sont généralement gérées par le ministère de l'Intérieur et/ou celui de la Justice. Les principaux obstacles rencontrés concernent généralement la délivrance des visas et, plus récemment, la sécurité. Dans la plupart des pays, les questions d'émigration ne font partie du domaine de compétence d'aucun ministère, sauf lorsqu'il existe un programme structuré en faveur des travailleurs émigrés, qui peut dépendre du ministère du Travail ou, très rarement, d'un ministère des Migrations. Dans la pratique, les décisions émanant du ministère de l'Éducation peuvent avoir un grand impact sur les questions migratoires, notamment pour ce qui concerne l'exode des compétences, mais il est très rare que ce ministère reconnaisse l'existence d'un lien entre la politique d'éducation et les migrations. Les conséquences macroéconomiques de l'émigration

de main d'œuvre et des envois de fonds des travailleurs émigrés devraient en principe intéresser le ministère des Finances (celui qui a généralement le plus de pouvoir) et il arrive que ce soit le cas. Le ministère des Finances, comme les autres d'ailleurs, est toutefois incapable d'avoir une vision globale du phénomène migratoire et, de ce fait, les décisions émanant des différents ministères ne sont pas coordonnées de façon adéquate. Dans la plupart des pays en développement, il sera donc probablement nécessaire que les institutions externes se chargent de pointer la nécessité d'une meilleure coordination et d'établir la nature des mécanismes et des capacités requis. Il serait souhaitable qu'une telle démarche aboutisse non seulement à des efforts de création de capacités au plan national, mais aussi à un effet d'émulation au niveau international.

Une dernière contrainte pesant sur tout effort national de planification d'une stratégie de migration est, bien sûr, le fait qu'une telle stratégie dépend des choix d'autres Etats. Cela est vrai à la fois pour les politiques d'immigration mises en œuvre dans d'autres pays et pour les décisions nationales ayant un impact sur la pression à l'émigration ailleurs dans le monde. Les migrations irrégulières sont omniprésentes. Pour les régions industrialisées, cela signifie que les politiques d'immigration ont un impact certain, mais pas déterminant, sur les modèles migratoires. Les migrations irrégulières sont la norme parmi les pays en développement, mais lorsqu'un conflit éclate suite aux décisions prises dans un pays, cela a un impact direct sur les pays voisins en raison de l'afflux massif de réfugiés au-delà de frontières non contrôlées. Malgré l'impact sur les flux migratoires de décisions prises dans d'autres pays, les Etats disposent d'un large éventail de mesures politiques pour gérer les migrations et leurs conséquences. En revanche, pour d'autres aspects comme la gestion des programmes destinés aux travailleurs temporaires et la lutte contre les abus, l'exploitation et le trafic d'êtres humains, une coordination et une coopération internationales s'imposent. D'autre part, compte tenu du lien de dépendance entre migrations et développement national et, réciproquement, de l'incidence des migrations sur le développement, il est clair que les intérêts des pays d'accueil et des pays d'origine des migrants sont inextricablement liés. Chacun reconnaît donc la nécessité de coopérer, mais les accords internationaux sur les migrations sont difficiles à atteindre. Comme les migrations internationales se déroulent essentiellement au niveau de pays voisins, la coopération régionale peut cependant jouer un rôle majeur dans ce processus. Les Plans d'action de l'UE représentent un pas dans la bonne direction, mais sont rarement reproduits dans d'autres régions du monde. Recourir à un outil tel que ces accords régionaux aux multiples facettes permet non seulement de coordonner les questions migratoires, mais aussi de les placer dans la perspective plus large de la nécessité d'une cohérence des politiques en matière de commerce, d'aide et de migration.

V. Conséquences

Le caractère transversal des questions migratoires rend difficile leur prise en compte effective dans les documents de stratégie et les processus de planification. Dans les pays à forte migration, les effets transversaux des migrations et des envois de fonds des migrants peuvent néanmoins avoir un profond impact sur la nature et les conséquences du développement économique.

Cette transversalité étant omniprésente, une approche globale est nécessaire pour intégrer les migrations dans les stratégies de développement, ce qui soulève une question importante. Dans les pays d'origine comme dans les pays d'accueil, le fait que les divers aspects des migrations soient gérés par différents ministères sans aucune coordination peut s'avérer contre-productif. De la même façon, les institutions internationales auraient tort de penser qu'elles peuvent se répartir entre elles les responsabilités liées aux différents volets des migrations. Il a, par exemple, été proposé que les migrations relèvent de la compétence d'un groupe spécifique d'organisations internationales, tandis que d'autres institutions s'occuperaient des envois de fonds. Cette proposition n'est pas judicieuse, car migrations et envois de fonds ne peuvent être traités séparément. Elaborer des politiques visant à accroître le volume des fonds envoyés par chaque migrant pourrait être peine perdue, si le volume total des envois de fonds est conditionné en grande partie par la taille et la composition des flux migratoires. Pour les familles aussi, les micros conséquences de l'interrelation migrations-envois de fonds sont indissociables; par exemple, les fonds reçus de l'étranger peuvent permettre d'offrir une meilleure éducation aux enfants en augmentant le revenu global du ménage, mais la migration des parents peut avoir l'effet contraire en générant des carences éducatives chez les enfants. Non seulement migrations et envois de fonds sont des éléments indissociables, mais la plupart des pays sont confrontés à des flux simultanés d'émigration, d'immigration, de migration de retour et de migration interne, dont les conséquences sont étroitement liées.

Il est par ailleurs essentiel de reconnaître que les enjeux stratégiques ayant une interaction avec les migrations s'étendent bien au-delà de la question de la gestion des flux migratoires et des mesures d'incitation relatives aux envois de fonds. Les politiques commerciales qui déterminent les créations d'emplois au plan national influent sur les modèles migratoires et, réciproquement, les activités de la diaspora peuvent générer de nouveaux débouchés commerciaux. Les politiques des taux de change affectent le volume des fonds envoyés par les migrants et les transferts monétaires depuis l'étranger peuvent entraîner une réévaluation de la monnaie nationale. Les politiques éducatives et financières conditionnent toutes deux l'incidence et l'ampleur de l'exode des compétences et vice-versa. L'efficacité des transferts publics et de l'aide au développement en termes de réduction de la pauvreté est plus ou moins importante en fonction du volume des transferts monétaires privés que ces flux financiers peuvent éventuellement remplacer. La planification relative à l'implantation des infrastructures publiques doit tenir compte des prévisions en matière de migrations, y compris celles concernant les effets probables des implantations choisies sur les migrations. Ces interconnexions, qui compliquent le travail des planificateurs, ont à peine été abordées dans les initiatives de planification nationale. Quelles mesures doit-on alors recommander?

De toute évidence, l'initiative d'une meilleure intégration des questions migratoires dans la conception des stratégies de développement devra être prise par une ou plusieurs institutions internationales. Un tel rôle moteur de la part des institutions internationales est d'une certaine façon indispensable, parce que peu de pays ont la capacité technique de gérer la totalité des divers aspects des migrations. Parmi les instruments internationaux existants, le DSRP et le PPTD apparaissent comme les candidats naturels pour assumer ce rôle de chef de file. Le DSRP présente l'avantage d'être lié aux programmes d'assistance et de prêts de la Banque mondiale et du FMI. Quelle que soit l'organisation qui assumera ce rôle de chef de file, elle devra adopter

une vision élargie des questions migratoires. En effet, aucune des actions de planification actuellement mises en œuvre à l'échelle mondiale par les institutions internationales ne couvre tous les aspects des migrations, qu'il s'agisse des droits des migrants, des institutions du marché du travail, des retombées sociales, de l'impact des envois de fonds ou de la gestion des aspects commerciaux et macroéconomiques.

Il convient d'admettre qu'une prise en compte des questions migratoires dans les processus de planification nationale par le seul biais des plans nationaux constitue une approche fort limitée. Les modèles de migration internationale sont souvent conditionnés, dans une large mesure, par les politiques adoptées par des pays voisins. Là encore, de nombreux aspects sont en jeu, depuis les politiques mises en œuvre par des Etats voisins dans les domaines de l'immigration, du commerce et de l'aide au développement jusqu'aux conséquences d'éventuelles guerres civiles dans des pays limitrophes. Même s'il est possible de tenir compte de ces aspects dans un processus de planification nationale, une approche régionale ou bilatérale s'impose pour les négociations stratégiques. De ce point de vue, des outils comme les Plans d'action de l'UE (voir carte 3 en annexe: Plans d'action de l'UE) et les discussions organisées dans le cadre d'organisations intergouvernementales pour la coopération économique régionale, comme la CEDEAO, présentent l'avantage de répondre au besoin de stratégies de réciprocité cohérentes.

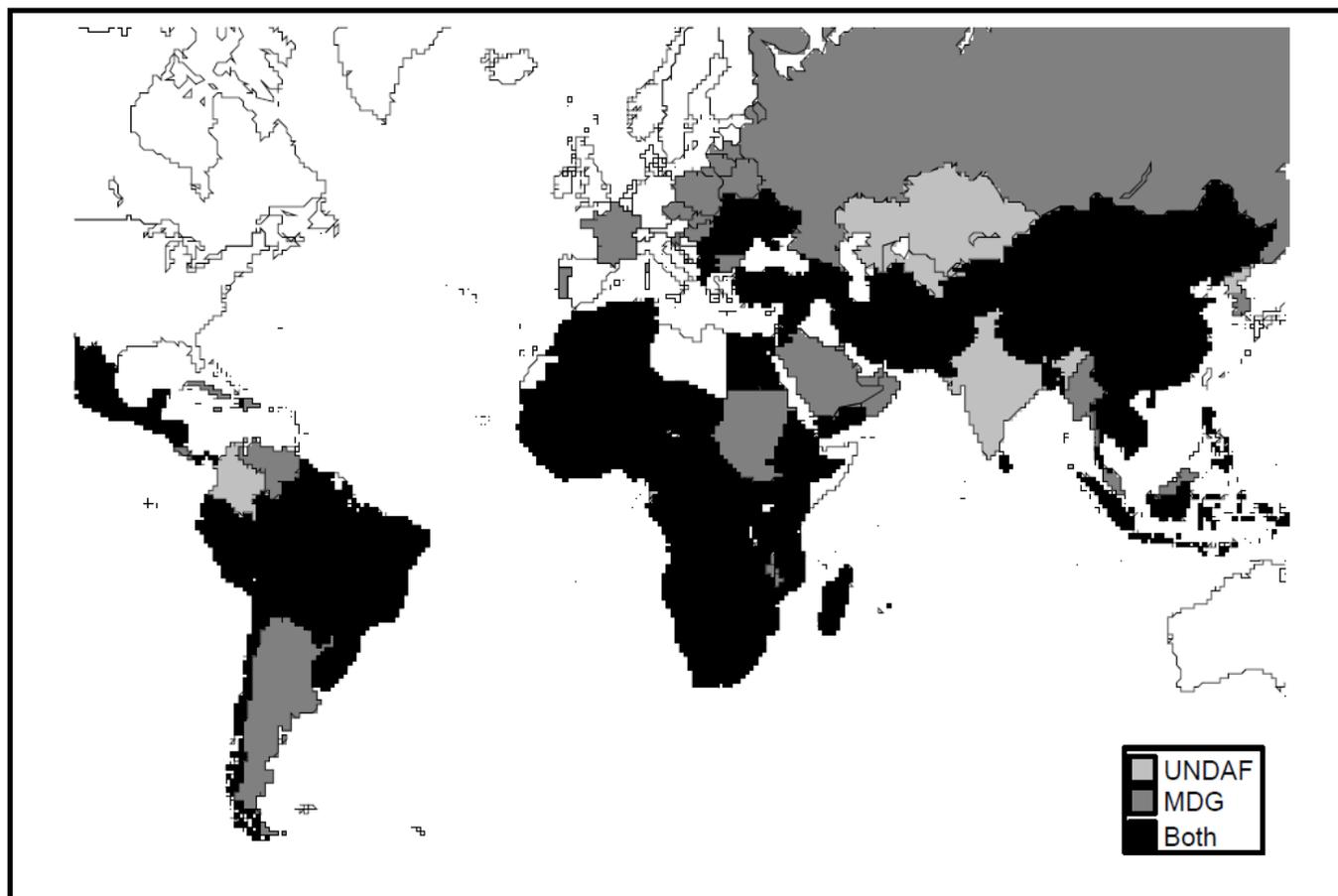
Certains pays caractérisés par une population très réduite ont un taux de migration très élevé, mais ces pays-là ne sont pas forcément ceux qu'il convient de sélectionner pour les expériences pilotes appelées à servir de modèles. La visibilité des expériences menées dans ces pays serait en effet limitée. Afin de disposer d'un cadre de référence suffisamment large, il serait par ailleurs souhaitable de sélectionner pour les expériences pilotes des pays présentant une grande variété d'aspects migratoires. Il pourrait s'agir, par exemple, de pays ayant à la fois des flux d'immigration et des flux d'émigration, affectés par un exode des compétences et mettant en œuvre un programme en faveur des travailleurs émigrés. Autant les pays qui ont déjà un DSRP ou un PPTD que ceux qui n'en ont pas, offrent des exemples de ces différents aspects migratoires. On a donc l'embarras du choix, à condition toutefois qu'il existe un intérêt au niveau national.

Il pourrait s'avérer judicieux de créer une équipe spécialisée chargée de participer à l'intégration des questions migratoires dans le premier de ces exercices. D'autre part, il est clair que le simple fait d'inclure des objectifs et des cibles dans la planification ne sera pas très efficace. Le pays d'origine des migrants doit être partie prenante au projet. Tant pour les expériences pilotes que pour celles qui suivront, il est donc indispensable qu'une équipe nationale soit étroitement impliquée dans l'élaboration de la stratégie. Au moins pour les expériences initiales, on pourrait donc envisager de mettre en place une telle équipe nationale représentant divers intérêts migratoires, afin qu'elle puisse collaborer étroitement avec les experts internationaux sur les aspects stratégiques de la prise en compte des migrations dans les futurs plans de développement. Cela permettrait de créer un cadre général appelé à servir de référence pour les efforts de renforcement des capacités aux niveaux national et régional.

Annexes

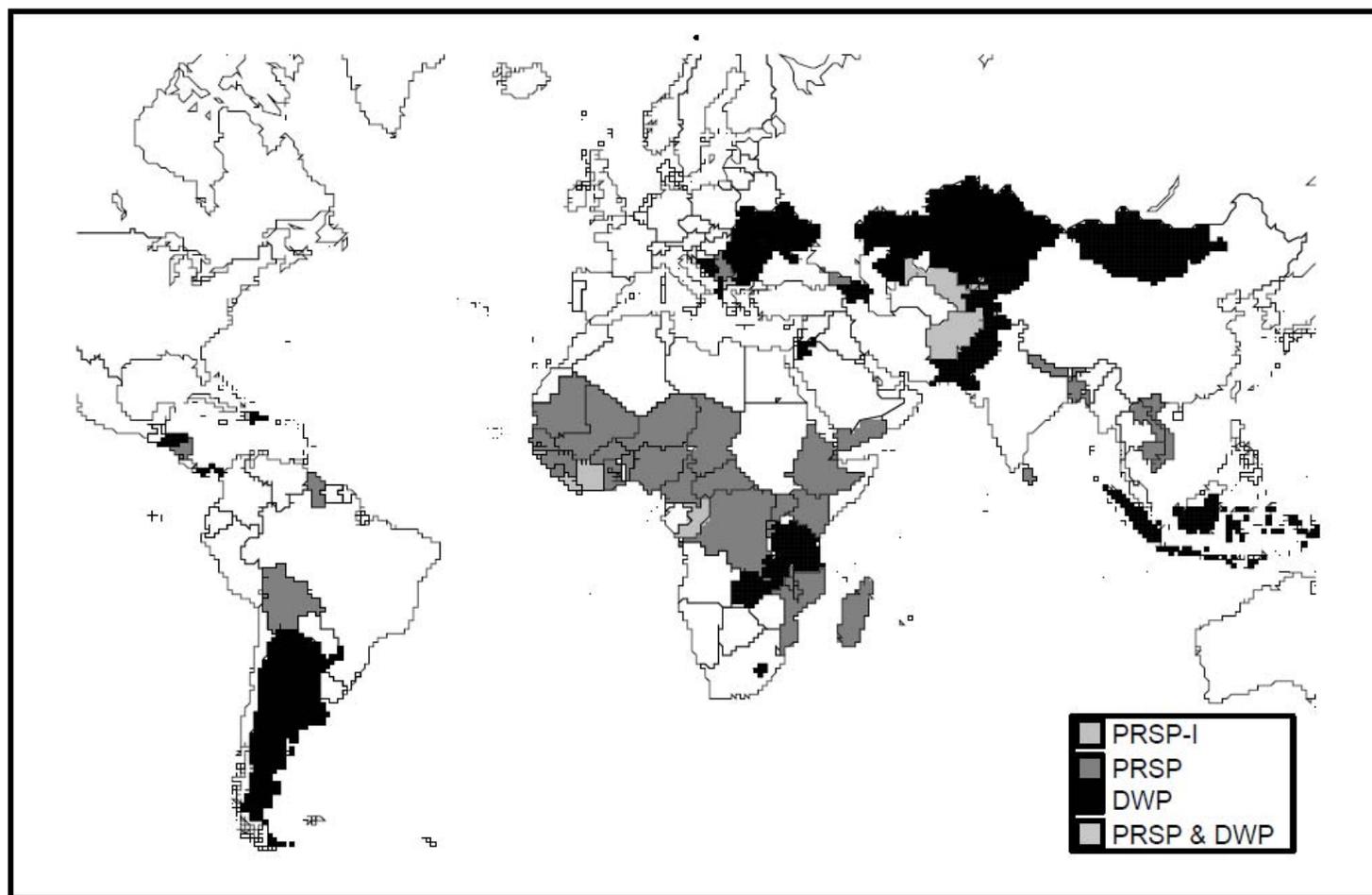
- Carte 1: Pays couverts par les rapports existants sur les résultats des PNUAD et/ou sur l'état d'avancement des OMD
- Carte 2: Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et/ou Programmes par pays de promotion du travail décent
- Figure 1: Diaspora et taille de la population: 223 pays au tournant du millénaire
- Carte 3: Plans d'action de l'UE

Carte 1
Pays couverts par les rapports existants sur les résultats des PNUAD et/ou sur l'état d'avancement des OMD



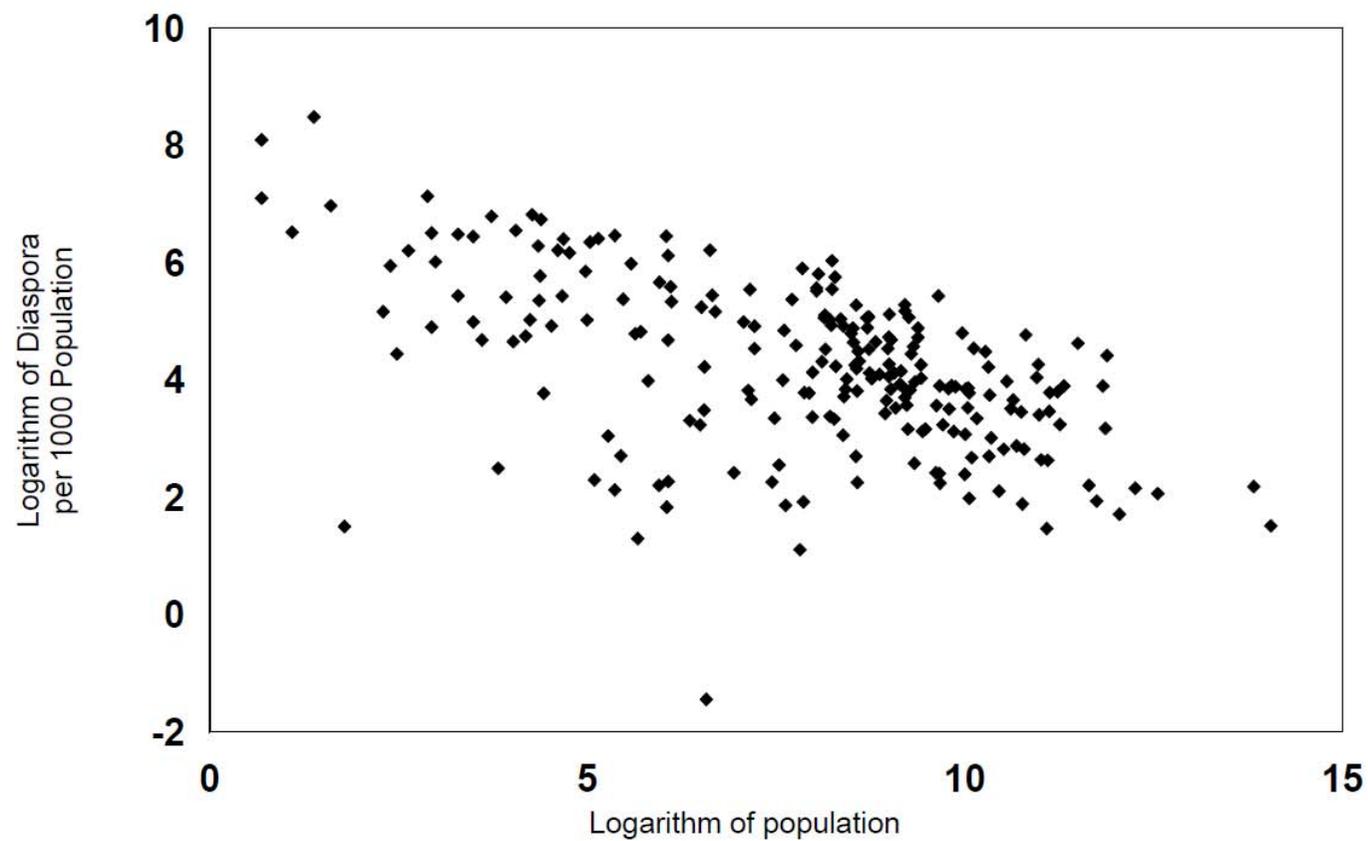
UNDAF = PNUAD ; MDG = OMD ; Both = Les deux

Carte 2
Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et/ou Programmes par pays de promotion du travail décent



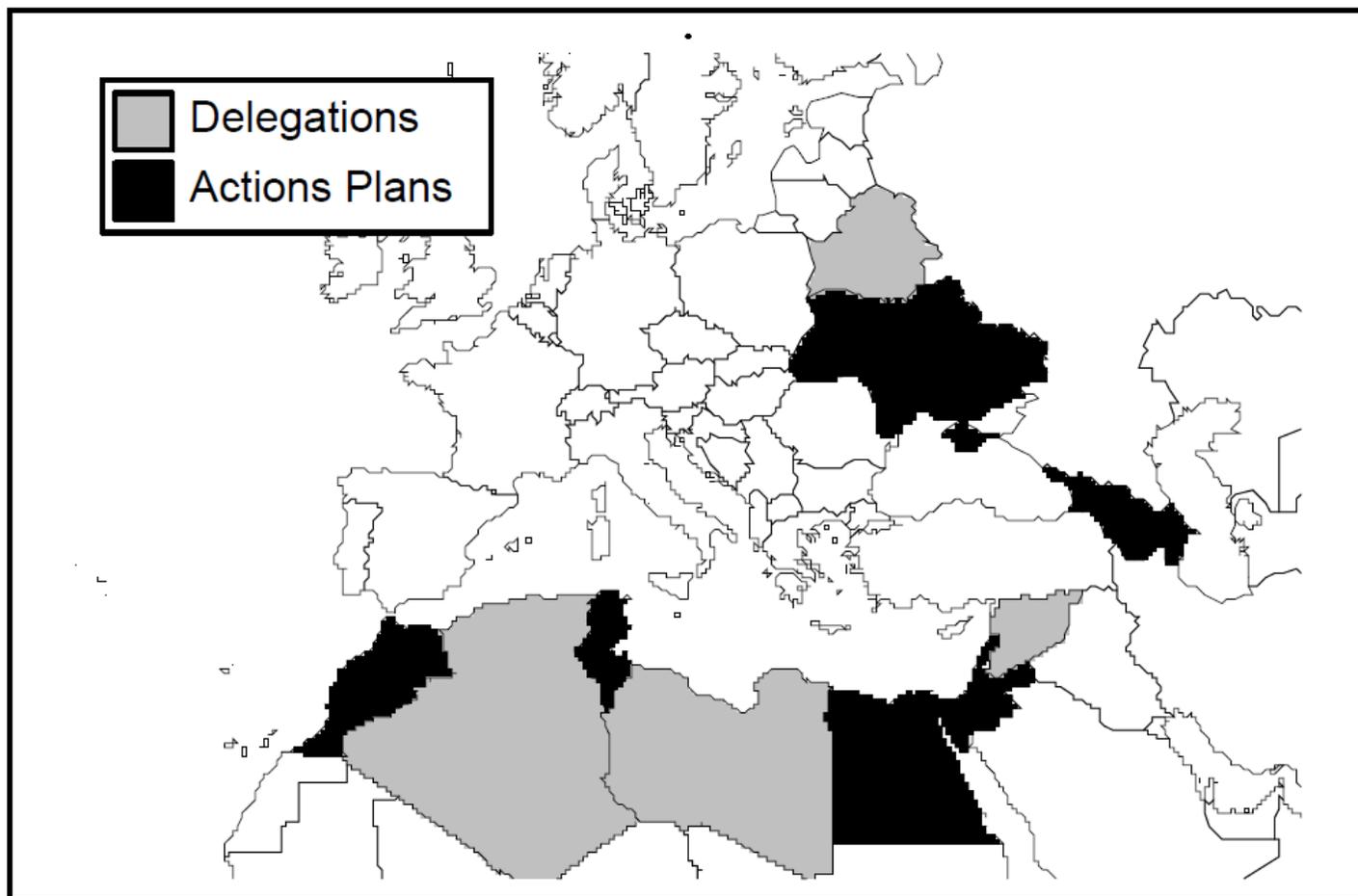
PRSP-I = DSRP-I ; PRSP = DSRP ; DWP = PPTD ; PRSP & DWP = DSRP & PPTD

Figure 1
Diaspora et taille de la population: 223 pays au tournant du millénaire



Logarithm of population = **Logarithme de la population**
Logarithm of Diaspora per 1000 Population = **Logarithme de la diaspora pour mille habitants**

Carte 3
Plans d'action de l'UE



Delegations = **D**élégations Action Plans = **P**lans d'action

Bibliographie

- Bhargava, Alok et Frédéric Docquier, 2007
- Chan, Kam Wing. «Internal Migration and Rural Migrant Labor: Trends, Geography and Policies», dans Mary Gallagher, Ching Kwan Lee et Albert Park (sous la direction de), *The Labor of Reform in China*, Routledge, New York (à paraître)
- Clemens, Michael, 2007. «Do Visas Kill? Health Effects of African Health Professional Emigration», Center for Global Development Working Paper No. 114, 2007, sur <http://www.cgdev.org/content/publications/detail/13123/>
- Co, Catherine Y., Ira N. Gang et Myeong-Su Yun, 2000 . «Returns to Returning», *Journal of Population Economics*, 13(1), février 2000, 57-79
- Département pour le développement international du Royaume-Uni, 2004. First Report to the House of Commons, Londres
- Docquier, Frédéric et Abdeslam Marfouk, 2005. «Measuring the International Mobility of Skilled Workers (1990-2000)-Release 1.1», Banque mondiale
- «HIV prevalence, migration of healthcare staff and economic activity in Africa», sur http://www.ires.ucl.ac.be/CSSSP/home_pa_pers/docquier/works.htm
- Katseli, Louka T., Robert E.B Lucas et Theodora Xenogiani, 2006. *Politiques migratoires et développement: une perspective européenne*, Centre de développement de l'OCDE, Cahier de politique économique n° 30, OCDE, Paris, 2006
- Ketkar, S. et D. Ratha, 2005. «Securitization of Future Remittance Flows: A Global Overview», rapport présenté lors du Forum international sur les envois de fonds, Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C., 28-30 juin 2005
- Lucas, Robert E.B., 1997. «Internal Migration in Developing Countries», dans Rosenzweig, Mark et Oded Stark (sous la direction de), *Handbook of Population and Family Economics*, Amsterdam, Pays-Bas, pp. 721-798
- Lucas, Robert E.B., 2001. «The Effects of Proximity and Transportation on Developing Country Population Migrations», *Journal of Economic Geography*, 1 (3), 323–339
- Lucas, Robert E.B., 2005. *International Migration and Economic Development: Lessons from Low-Income Countries*, Northampton, MA et Cheltenham, Royaume-Uni, Edward Elgar Press
- Martin, Philip, et M. Miller, 2000. «Employer Sanctions: French, German and US Experiences», *Cahiers de migrations internationales*, vol. 36, Bureau international du Travail, Genève

-
- McKenzie, David J., 2006. «Beyond Remittances: The Effects of Migration on Mexican Households», dans Çağlar Özden et Maurice Schiff (sous la direction de), *International Migration, Remittances and the Brain Drain*, Série Commerce et développement, Banque mondiale. Palgrave Macmillan, Houndmills, Royaume-Uni, et New York
- Nanda, Ramana, et Tarun Khanna, juillet 2007. «Diasporas and Domestic Entrepreneurs: Evidence from the Indian Software Industry», Harvard Business School Working Paper, No. 08-003
- Organisation internationale du Travail, 2002. «Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP): une évaluation de l'expérience de l'OIT»
- Organisation internationale du Travail, GB.283/ESP/3, Genève
- Organisation internationale du Travail, 2005. *Programmes par Pays de l'OIT pour un Travail Décent: Manuel (Version 1)*, Bureau international du Travail, Genève
- Özden, Çağlar, 2006. «Labor Market Performance of Educated Immigrants: Theory and Evidence of Brain Waste», dans Çağlar Özden et Maurice Schiff (sous la direction de), *International Migration, Remittances and the Brain Drain*, Série Commerce et développement, Banque mondiale. Palgrave Macmillan, Houndmills, Royaume-Uni, et New York
- Ping, Huang et Zhan Shaohua. "Internal Migration in China: Linking it to Development", Conférence régionale sur les migrations et le développement en Asie, Lanzhou, Chine, 14-16 mars 2005
- Rauch, James E., 2001. «Business and Social Networks in International Trade», *Journal of Economic Literature*, 39(4), 1177–1203
- Saxenian, Anna-Lee, 1999. *Silicon Valley's New Immigrant Entrepreneurs*, San Francisco, Public Policy Institute of California
- Saxenian, Anna-Lee, 2000. «The Bangalore Boom: From Brain Drain to Brain Circulation?» <http://dcrp.ced.berkeley.edu/faculty/anno/writings/>
- Nations Unies, 2006. *International Migration Wall Chart 2006*, New York, ONU, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population
- Usher, Erica. *The Millennium Development Goals and Migration*, Organisation internationale pour les migrations, Genève, avril 2005
- Winters, Alan L., Terrie L. Walmsley, Ronald Skeldon et Christopher R. Parsons. *Global Migrant Origin Database*, mise à jour en mars 2007, sur http://www.migrationdrc.org/research/typesofmigration/global_migrant_origin_database.html
- Wu, Fulong et Jingxing Zhang. «Planning the Competitive City-Region: The Emergence of Strategic Development Plan in China», *Urban Affairs Review*, 42(5), mai 2007, 714-740

Cahiers des migrations internationales

1. Adjustments to Labour Shortages and Foreign Workers in the Republic of Korea. M.I. Abella; Y.B. Park; W.R. Böhning, 1995
2. Consumption and Investments from Migrants' Remittances in the South Pacific. Richard P.C. Brown, 1995
3. Training Abroad: German and Japanese schemes for workers from transition economies or developing countries. Christiane Kuptsch; Nana Oishi, 1995
4. Discrimination against Migrant Workers and Ethnic Minorities in Access to Employment in the Netherlands. F. Bovenkerk; M.J.I. Gras; D. Ramsøedh, with the assistance of M. Dankoor and A. Havelaar, 1995
5. Orderly International Migration of Workers and Incentives to Stay: Options for emigration countries. M.I. Abella; K.J. Lönnroth, 1995
6. From Outlawing Discrimination to Promoting Equality: Canada's experience with antidiscrimination legislation. C. Ventura, 1995
- 7E. Labour Market Discrimination against Foreign Workers in Germany. A. Goldberg; D. Mourinho; U. Kulke, 1996
- 7G. Arbeitsmarkt-Diskriminierung gegenüber ausländischen Arbeitnehmern in Deutschland. A. Goldberg; D. Mourinho; U. Kulke, 1995
- 8E. The Integration of Migrant Workers in the Labour Market: Policies and their impact. W.R. Böhning; R. Zegers de Beijl, 1995
- 8F. L'intégration des travailleurs migrants sur le marché du travail: Les politiques et leur impact. W.R. Böhning; R. Zegers de Beijl, 1996
- 9E. Labour Market Discrimination against Migrant Workers in Spain. Colectivo IOE: M.A. de Prada; W. Actis; C. Pereda, y R. Pérez Molina, 1996
- 9S. La discriminación laboral a los trabajadores inmigrantes en España. Colectivo IOE: M.A. de Prada; W. Actis; C. Pereda, y R. Pérez Molina, 1995
10. The Jobs and Effects of Migrant Workers in Northern America: Three essays. J. Samuel; P.L. Martin; J.E. Taylor, 1995
11. The Jobs and Effects of Migrant Workers in Italy: Three essays. L. Frey; R. Livraghi; A. Venturini; A. Righi; L. Tronti, 1996

-
12. Discrimination against Racial/Ethnic Minorities in Access to Employment in the United States: Empirical findings from situation testing. M. Bendick, Jr., 1996
 13. Employeur des travailleurs étrangers: Manuel sur les politiques et les procédures plus particulièrement applicables aux pays à bas ou moyen revenus. W.R. Böhning, 1996
 14. Protecting (Im)migrants and Ethnic Minorities from Discrimination in Employment: Finnish and Swedish experiences. K. Vuori, with the assistance of R. Zegers de Beijl, 1996
 - 15E. Migration from the Maghreb and Migration Pressures: Current situation and future prospects. D. Giubilaro, 1997
 - 15F. Les migrations en provenance du Maghreb et la pression migratoire: Situation actuelle et prévisions. D. Giubilaro, 1997
 16. The Documentation and Evaluation of Anti-discrimination Training Activities in the Netherlands. J.P. Abell; A.E. Havelaar; M.M. Dankoor, 1997
 17. Global Nations: The impact of globalization on international migration. P. Stalker, 1997
 18. Anti-discrimination Training Activities in Finland. K. Vuori, 1997
 19. Emigration Pressures and Structural change: Case study of the Philippines. A. Saith, 1997
 20. Migration Pressures and Structural change: Case study of Indonesia. D. Nayyar, 1997
 21. The Evaluation of Anti-discrimination Training Activities in the United Kingdom. P. Taylor; D. Powell; J. Wrench, 1997
 22. Pratiques de formations antidiscriminatoires en Belgique. F. Castelain-Kinet; S. Bouquin; H. Delagrangé; T. Denutte, 1998
 - 23E. Discrimination in Access to Employment on Grounds of Foreign Origin: The case of Belgium. P. Arriijn; S. Feld; A. Nayer, 1998
 - 23F. La discrimination à l'accès à l'emploi en raison de l'origine étrangère : le cas de la Belgique. P. Arriijn; S. Feld; A. Nayer, 1998
 24. Labour Immigration and Integration in Low- and Middle-Income Countries: Towards an evaluation of the effectiveness of migration policies. J. Doomernik, 1998
 25. Protecting Migrants and Ethnic Minorities from Discrimination in Employment: the Danish experience. N.-E. Hansen, I. McClure, 1998

-
26. Illegal Migration and Employment in Russia. Eugene Krassinets, 1998
 27. The Effectiveness of Integration Policies towards Immigrants and their Descendants in France, Germany and the Netherlands. Jeroen Doomernik, 1998
 28. Approche juridique de la discrimination à l'accès à l'emploi en Belgique en raison de l'origine étrangère. B. Smeesters, sous la direction de A. Nayer, 1999
 29. The Documentation and Evaluation of Anti-discrimination Training in the United States. M. Bendick, Jr., M.L. Egan, S. Lofhjelm, 1999
 30. Illegal Labour Migration and Employment in Hungary. J. Juhász with contributions from M. Cosmeanu; I. Ramond; J. Gmitra, A. Bácskai, 1999
 31. Foreign Labour in Lithuania: Immigration, employment and illegal work. A. Sipaviciene, in cooperation with V. Kanopiene, 1999
 32. Legal and Illegal Labour Migration in the Czech Republic: Background and current trends. Milada Horáková, 2000
 33. Migrant Labour: An annotated bibliography. R. Chen; M. Madamba, 2000
 34. Settlement and Integration Policies towards Immigrants and their Descendants in Sweden. Charles Westin, 2000
 35. United States Policies on Admission of Professional and Technical Workers: Objectives and outcomes. Philip Martin, Richard Chen and Mark Madamba, 2000
 36. Employer Sanctions: French, German and US experiences. Philip Martin and Mark Miller, 2000
 37. Quotas d'immigration : l'expérience Suisse. Etienne Piguet et Hans Mahnig, 2000
 38. The Effectiveness of Employment Equality Policies in Relation to Immigrants and Ethnic Minorities in the UK. John Wrench and Tariq Modood, 2001
 39. The Ambiguities of Emigration: Bulgaria since 1988. August Gächter, 2002
 40. Migration for the Benefit of All: Towards a new paradigm for migrant labour. Eric Weinstein, 2001

-
41. Migrants in Irregular Employment in the Mediterranean Countries of the European Union. Emilio Reynieri, 2001
 42. From Temporary Guests to Permanent Settlers? A review of the German experience. Heinz Werner, 2001
 43. From Brain Exchange to Brain Gain: Policy implications for the UK of recent trends in skilled migration from developing countries. Allan Findlay, 2002
 44. Migration of Highly Skilled Persons from Developing Countries: Impact and policy responses. B. Lindsay Lowell and Allan Findlay, 2002
 - 44F. L'émigration de personnes hautement qualifiées de pays en développement : impact et réponses politiques – Rapport de synthèse. B. Lindsay Lowell et Allan Findlay, 2003
 45. Policy Responses to the International Mobility of Skilled Labour. B. Lindsay Lowell, 2002
 46. Some Developmental Effects of the International Migration of Highly Skilled Persons. B. Lindsay Lowell, 2002
 47. Women Migrant Domestic Workers in Bahrain. Sabika al-Najjar, 2002
 48. Women Migrant Domestic Workers in Lebanon. Ray Jureidini, 2002
 49. Skilled Labour Migration from Developing Countries: Study on India. Binod Khadria, 2002
 50. Skilled Labour Migration from Developing Countries: Study on the Caribbean Region. Elizabeth Thomas-Hope, 2002
 51. Skilled Labour Migration from Developing Countries: Study on the Philippines. Florian A. Alburo and Danilo I. Abella, 2002
 52. Skilled Labour Migration from Developing Countries: Study on South and Southern Africa. Haroon Borat, Jean-Baptiste Meyer and Cecil Mlatsheni, 2002
 53. Situación de los trabajadores migrantes en América Central. Abelardo Morales Gamboa, 2002
 - 54F. L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc. Lucile Barros, Mehdi Lahlou, Claire Escoffier, Pablo Pumares, Paolo Ruspini, 2002
 - 54S. La inmigración irregular subsahariana a través y hacia Marruecos. Lucile Barros, Mehdi Lahlou, Claire Escoffier, Pablo Pumares, Paolo Ruspini, 2002

-
55. Skilled Labour Migration from Developing Countries: Annotated bibliography. Allan M. Findlay and Emma Stewart, 2002
 56. Skilled Labour Migration from Developing Countries: Annotated bibliography on economic analysis, impact and policy issues. B. Lindsay Lowell, 2002
 57. Asian Labour Migration: Issues and challenges in an era of globalization. Piyasiri Wickramasekara, 2002
 58. Skilled Labour Migration from Developing Countries: Study on Argentina and Uruguay. Adela Pellegrino, 2002
 - 58S. Migración de mano de obra calificada desde Argentina y Uruguay. Adela Pellegrino, 2003
 59. Remesas de mexicanos en el exterior y su vinculación con el desarrollo económico, social y cultural de sus comunidades de origen. Mario López Espinosa, 2002
 60. Migraciones laborales en América del Sur: La comunidad andina. Ponciano Torales, M. Estela González y Nora Pérez Vichich, 2003
 61. Economic Integration in the Caribbean: The development towards a common labour market. Deike Fuchs and Thomas Straubhaar, 2003
 - 62F. Enjeux et défis de la migration de travail ouest-africaine. A.S. Fall, 2003
 63. Migraciones laborales en Sudamérica: el Mercosur ampliado. Ezequiel Texidó, Gladys Baer, Nora Pérez Vichich, Ana María Santestevan, Charles P. Gomes, 2003
 64. Empowering Filipino Migrant Workers: Policy issues and challenges. Rene E. Ofreneo and Isabelo A. Samonte, 2004
 65. Acuerdos bilaterales sobre migración de mano de obra: Modo de empleo. Eduardo Geronimi, 2004
 66. Acuerdos bilaterales sobre migración de mano de obra: Estudio de casos. Eduardo Geronimi, Lorenzo Cachón y Ezequiel Texidó, 2004
 67. Labour Market Discrimination against Migrant Workers in Italy. E. Allasino, E. Reyneri, A. Venturini, G. Zincone, 2004
 - 67I. La discriminazione dei lavoratori immigrati nel mercato del lavoro in Italia. E. Allasino, E. Reyneri, A. Venturini, G. Zincone, 2004
 68. Challenging Discrimination in Employment: A summary of research and a typology of measures. P. Taran, R. Zegers de Beijl and I. McClure, 2004

-
69. Labour Market Effects of Immigration: An Empirical Analysis Based on Italian Data. A. Venturini and C. Villosio, 2004
70. Admisión, contratación y protección de trabajadores migrantes: Panorama de la legislación y la práctica nacionales de Argentina, Bolivia, Brasil, Chile, Colombia, Ecuador, España, Perú, Portugal y Uruguay. E. Geronimi, 2004
- 72E. Migration Management and Development Policies: Maximising the benefits of International Migration in West Africa. Savina Ammassari, 2006
- 72F. Gestion des migrations et politiques de développement : optimiser les bénéfices de la migration internationale en Afrique de l'Ouest. Savina Ammassari 2004
73. Migration Prospects after the 2004 Enlargement of the European Union. Gloria Moreno-Fontes Chammartin and Fernando Cantú-Bazaldúa, 2005
74. Identification of Potential for Increasing Employment and Productive Investment in Albania, Moldova and Ukraine Based on Remittances. Gloria Moreno-Fontes Chammartin and Fernando Cantú-Bazaldúa, 2005
75. Rights of Migrant Workers in Asia: Any light at the end of the tunnel? Piyasiri Wickramasekara, 2006
- 76E. Systems of Statistical Information on Migrant Workers in Central Maghreb. Musette Mohamed Saïb, and Belghazi Saad, Boubakri Hassan, Hammouda Nacer Eddine, 2006
- 76F. Les systèmes d'informations statistiques sur les travailleurs migrants au Maghreb Central. Musette Mohamed Saïb, et Belghazi Saad , Boubakri Hassan, Hammouda Nacer Eddine, 2006
- 77E. Report on Legislation Concerning International Migration in Central Maghreb. Mohamed Saïb Musette, and Monia Benjemia, Khadija Elmadmad, Azzouz Kerdoun, 2006
- 77F. Rapport sur les législations relatives à la migration internationale au Maghreb Central. Musette Mohamed Saïb, et Monia Benjemia, Khadija Elmadmad, Azzouz Kerdoun, 2006
- 78E. Summary Report on Migration and Development in Central Maghreb. Mohamed Saïb Musette, and Youssef Alouane, Mohamed Khachani, Hocine Labdelaoui, 2006
- 78F. Rapport sur les migrations et le développement au Maghreb Central. Musette Mohamed Saïb, et Youssef Alouane, Mohamed Khachani, Hocine Labdelaoui, 2006

-
- 79E. Labour Migration Statistics in West Africa. Hamidou Ba, and Babacar Ndione, 2006
- 79F. Les statistiques des travailleurs migrants en Afrique de l'Ouest. Hamidou Ba, et Babacar Ndione, 2006
- 80E. Legislation Relevant to Migrant Workers in West Africa. Hamidou Ba, and Abdoulaye Fall, 2006
- 80F. Législations relatives aux travailleurs migrants en Afrique de l'Ouest. Hamidou Ba, et Abdoulaye Fall, 2006
81. A Study of Labour Migration Data and Statistics in East Africa. Joseph M. Shitundu, 2006
82. Migration Legislation in East Africa. Flora Mndeme Musonda, 2006
83. The Migration-Development Nexus in East Africa. Humphrey P.B. Moshi, 2006
- 84E. The Challenge of Labour Migration Flows Between West Africa and the Maghreb. Aderanti Adepoju, 2006.
- 84F. Les défis liés aux flux migratoires pour le travail entre l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb. Aderanti Adepoju, 2006.
- 85F. Les discriminations à raison de « l'origine » dans les embauches en France : Une enquête nationale par tests de discrimination selon la méthode du BIT. Eric Cediey et Fabrice Feroni, 2007
- 85E. Discrimination in Access to Employment on Grounds of Foreign Origin in France: A National Survey of Discrimination Based on the Testing Methodology of the ILO. Eric Cediey and Fabrice Feroni, 2007
- 86E. Discrimination in Employment against Second-generation Swedes of Immigrant Origin. Karin Attström, 2007
- 86Sw. Diskriminering av födda i Sverige men med invandrarbakgrund vad det gäller möjligheten att komma in på arbetsmarknaden. Karin Attström, 2007
- 87E. Discrimination in Employment against immigrants in Denmark: A situation testing survey, 2007
88. Touchstones. Indicators: Assessing Integration. Giovanna Zincone, Tiziana Caponio and Rossella Carastro (FIERI), 2008
89. Towards Effective Temporary Workers Programmes: Issues and challenges in industrial countries. Philip Martin, 2008

-
90. Migration and Irregular Work in Austria: Results of a Delphi-Study. Michael Jandl, Christina Hollomey, Ana Steipen, 2008
 91. Legal Prohibitions against Employment Discrimination Available to Migrant Workers Employed in Europe: A review of international instruments and national law in four selected countries. Marilyn O'Rourke, 2008

Perspectives sur les migrations du travail

1. Getting at the Roots: Stopping Exploitation of Migrant Workers by Organized Crime
Patrick Taran and Gloria Moreno-Fontes Chammartin, 2003
2. Aspectos jurídicos del tráfico y la trata de trabajadores migrantes
Eduardo Geronimi, 2002
- 2 F. Aspects juridiques du trafic et de la traite de travailleurs migrants
Eduardo Geronimi, 2003
3. Globalization, Labour and Migration: Protection is Paramount
Patrick Taran and Eduardo Geronimi, 2003
- 3 S. Globalización y migraciones laborales: importancia de la protección
Patrick Taran y Eduardo Geronimi, 2003
- 3 F. Globalisation et migrations de main-d'oeuvre : Importance de la protection
Patrick Taran et Eduardo Geronimi, 2003
- 5 F. Options politiques de réponse à la migration des compétences : rétention, retour et circulation
Piyasiri Wickramasekara, 2003
- 5 E. Policy responses to skilled migration: Retention, return and circulation
Piyasiri Wickramasekara, 2003
- 5 S. Respuestas de política a las migraciones calificadas: Retención, retorno y circulación
Piyasiri Wickramasekara, 2005
6. Temporary foreign worker programmes: policies, adverse consequences and the need to make them work
Martin Ruhs, 2003
7. Protección y asistencia a las víctimas de trata
Eduardo Geronimi, 2003